R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 31

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	12
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**13**
2.1.	**PROGRAMME 406:** DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	16
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	19
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	21
2.2.	**PROGRAMME 407:** AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	35
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	38
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	41
2.3.	**PROGRAMME 408:** DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	49
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	50
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	51
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	51
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	54
2.4.	**PROGRAMME 409:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHES ET INDUSTRIES ANIMALES	60

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 61

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 62

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 63

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 65

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 77

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 78

3.2. LEÇONS APPRISES 79

3.3. PERSPECTIVES 80

NOTE EXPLICATIVE

Depuis la promulgation de la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État, modifiée et complétée par la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques, le Cameroun a adopté l'approche programme, essentiellement marquée par l'élaboration d'un budget-programme axé sur les performances à partir de 2013. Il s'agit d'offrir une meilleure prestation de services et d'améliorer l'optimisation des ressources dans le cadre de la gestion des dépenses publiques. Ces objectifs sont liés à l'ambition de rendre les administrations camerounaises et les autres entités responsables de la réalisation des objectifs de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30), y compris les plans nationaux de développement tournés vers la production des résultats découlant des dépenses budgétaires annuelles.

Le budget programme commande l'allocation des crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des Administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'État et annexés à la loi des finances. À la suite de leur mise en œuvre, les programmes font également l'objet d'une évaluation annuelle consignée dans les Rapports Annuels de Performance (RAP) qui sont annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 21 alinéa 1 de la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018.

En termes de méthodologie, le RAP rend compte, pour chaque programme, de l'exécution des engagements pris dans le cadre des Projets de Performances des Administrations (PPA) au moment de l'examen du projet de loi de finances. Il présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'une mission et alloués à une politique publique, et permettent ainsi d'apprécier la qualité de la gestion de ces politiques. L'analyse des RAP permet de contrôler l'exécution du budget N-1 et de réorienter les débats des finances publiques, en fonction des principaux constats, en vue d'une mise en œuvre efficace du budget programme de l'année N et de l'élaboration du PPA de l'année N+1.

Afin de proposer la synthèse des politiques publiques mises en œuvre au courant de l'exercice budgétaire 2020 au MINEPIA, le présent Rapport Annuel de Performance comprend :

- un contexte de mise en œuvre des différents programmes tout en rappelant la synthèse stratégique et les différents domaines d'interventions, dans la partie introductive;
- l'état de mise en œuvre des différents programmes qui présente par ailleurs les résultats des indicateurs les plus représentatifs ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

La vision du Chef de l'État, adoptée en 2009, est de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est la première phase de cette vision pour la période allant de 2010 à 2020. Pour la période 2020-2030, la Stratégie nationale de développement (SND30) qui fixe les objectifs de la décennie en cours, inscrit comme principaux défis à relever dans le secteur rural (i) la structuration des interprofession ; (ii) l'accès aux technologies à forte productivité et la vulgarisation des résultats de la recherche agricole ; (iii) la mécanisation agricole et le lien fonctionnel avec les agro-industries ; (iv) l'adaptation aux effets du changement climatique (CC) ; (v) la compétitivité tant sur le marché national et régional qu'international ; (vi) la résilience face aux fluctuations des prix et (ii) l'émergence d'une classe de jeunes entrepreneurs agricoles.

Dans la traduction des défis de la SND30, le sous-secteur de l'élevage, des pêches et des industries animales devrait pouvoir assurer l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits sylvo- pastoraux et halieutiques, la promotion des chaines de valeurs agropastorales et halieutiques, la facilitation de l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production et la structuration / renforcement des capacités des acteurs.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision politique du secteur rural développée dans la SND 30 a pour finalité de renforcer le Cameroun dans son rôle de puissance économique sous-régionale, où le secteur rural est un moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations dans un souci de développement durable, respectueux de l'environnement.

L'objectif global de la stratégie du sous-secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales est d'accroitre la production pastorale et halieutique en vue de satisfaire non seulement les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matières premières des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

Les actions définies dans le cadre de la stratégie du sous-secteur de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales s'articulent autour des trois axes stratégiques que sont :

- Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ;
- Développement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs ;
- Gestion durable des ressources naturelles.

De manière opérationnelle, afin de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et dégager des excédents pour l'exportation, il est question de :

- Participer à la modernisation de l'économie et l'accélération de la croissance à travers les activités pastorales et halieutiques dans les filières à fort potentiel de croissance et créatrices d'emplois notamment : la filière porcine ; la filière avicole ; la filière laitière ; la filière bovine ; la filière des petits ruminants ; la pêche et l'aquaculture ; les élevages non conventionnels ;
- Moderniser les exploitations familiales dans une perspective de conservation des ressources zoo-génétiques ;
- Faciliter et encourager l'investissement privé pour la création des exploitations de moyennes et grandes importances, afin de passer à des élevages semi-intensif et

intensif susceptibles de rapporter des devises à l'exportation. Des efforts seront faits dans la mise en place des programmes d'installation de nouveaux acteurs dans les principaux bassins de production et les zones périurbaines des grandes agglomérations ;

- Promouvoir et inciter de nouveaux acteurs à investir dans le sous-secteur notamment dans les principaux bassins de production et les zones périurbaines des grandes agglomérations ;
- Développer la pêche maritime et continentale. il s'agira d'accorder plus d'agréments aux pêcheurs en vue de mieux exploiter l'énorme potentiel halieutique de la zone deBakassi et lutter contre la recrudescence des activités de pêche illicite (notamment l'utilisation d'engins interdits et le débarquement des captures hors des côtes camerounaises). Il s'agira aussi de mettre en place un système efficace de suivi, de contrôle et de surveillance des activités de pêches ;
- Promouvoir l'aquaculture commerciale. Le Gouvernement entend vulgariser les connaissances de base pour une appropriation des innovations dans le domaine. Il s'agira aussi de renforcer la structuration socioprofessionnelle autour des activités aquacoles.

Par ailleurs, ce secteur accorde la priorité de ses appuis à la sécurité alimentaire, à l'approvisionnement des industries de transformation et à la création d'un marché de consommation interne. Il comprend trois niveaux d'intervention essentiels :

- L'élevage et les industries animales ;
- La pêche, l'aquaculture et les industries connexes ;
- La santé animale et la santé publique vétérinaire.

De même, les centres de formation et de recherche spécialisés existant seront amenés à développer des compétences en matière de production, de formation et de conseils en aquaculture. Il sera aussi question de mettre en place des structures d'appui ainsi que des stations à travers tout le pays en vue de produire les alevins et fournir des services pour le perfectionnement des modes de gestion et/ou de l'émergence des exploitations de taille commerciale. Un accent sera mis sur la réhabilitation des étangs et la promotion de l'élevage des poissons en cages et en circuit-fermé.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'élevage, des pêches et du développement des industries animales et halieutiques (cf. Décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012, article 1er, al. 2). Son objectif stratégique est d'accroitre la production pastorale et halieutique en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matières premières des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

À ce titre, il est chargé de :

- L'application de toutes mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux domestiques et de leurs produits ;
- La protection sanitaire du cheptel ;
- La salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique ;
- La formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de

l'aquaculture ;

- La protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales ;
- L'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière d'élevage, des pêches et des industries animales ;
- Des études et recherches en vue du renouvellement des ressources pastorales, halieutiques et piscicoles, en liaison avec le ministère en charge de la recherche scientifique.

Pour accomplir sa mission, et conformément à la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, modifiée et complétée par la loi n°2018/012 du 11juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, le MINEPIA s'appuie sur quatre (04) programmes dont trois (03) opérationnels et un (01) support :

1) Programme de Développement des Productions et des Industries Animales ;
2) Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les Zoonoses ;
3) Programme de Développement des Productions Halieutiques ;
4) Programme de Gouvernance et appui institutionnel.

La mise en œuvre de ces programmes implique outre les services déconcentrés du MINEPIA, les organismes sous-tutelle (SODEPA, LANAVET, MIDEPECAM, LINAFI), les organismes rattachés (MSEG, les Stations d'Elevage et Aquacoles, les CNFZV, la CDPM, la CDEN, la CDENO), les projets et programmes, les structures privées de production, les structures de recherche, les organisations des producteurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées, les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux, la Société civile et les chambres consulaires.

Dans le même ordre d'idée, le MINEPIA met en œuvre un certain nombre d'activités de concert avec le Ministère de l'agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le Ministère de l'environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED).

Le sous-secteur de l'Elevage, des Pêches, et des Industries Animales est liée étroitement celui de l'agriculture des forêts et de l'environnement en ce qui concerne lepartage du sol, la complémentarité entre les activités, multidisciplinarité des acteurs, besoins de développer l'agriculture pour développer les élevages). Il dispose également déliens importants avec d'autres secteurs que sont : le commerce et les industries, l'éducation, le bâtiment et les travaux publics, les ministères en charge de la défense, des finances, de l'économie et de la planification, des affaires foncières et des petites et moyennes entreprises.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 a initialement prévu une allocation budgétaire au Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales d'un montant de 34 887 509 500 francs CFA en Autorisations d'Engagement (AE) égale eu Crédits de Paiement (CP). Suite à la survenue de la pandémie à corona virus, cette dotation a été revue à la baisse de l'ordre de 21,32% d'après l'Ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la

loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020. Le budget du MINEPIA sera en Autorisations d'Engagement (AE) de 31 781 688 235 FCFA et en crédits de paiement de 31 781 507 574 FCFA. Cette allocation est repartie comme suit :

Tableau 1 : Répartition de l'allocation budgétaire par programme

Programme	**AE (en milliers)**	**CP (en milliers)**
Programme 406 : Développement des Productions et des Industries Animales	13 624 953 783	13 624 953 783
Programme 407 : Amélioration de la Couverture sanitaire des Cheptels et la Lutte contre les Zoonoses	5 782 986 001	5 782 986 001
Programme 408 : Développement des Productions Halieutiques	4 320 154 207	4 320 154 207
Programme 409 : Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêche et Industries Animales	8 053 594 244	8 053 594 244
TOTAL	**31 781 688 235**	**31 781 507 574**

1.3.2. Le bref aperçu sur la dotation des fonds COVID au MINEPIA

Pour ce qui est des fonds Covid-19, le Gouvernement Camerounais a doté les administrations d'un Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales d'une enveloppe globale de 180 milliards de Fcfa dont 131,948 milliards de FCFA dédiés au fonctionnement et 48,051 milliards de Fcfa aux investissements. Ces fonds injectés par le gouvernement ont été répartis entre 24 administrations et serviront au fonctionnement de plusieurs programmes dont le renforcement du système sanitaire, la résilience économique et financière, la résilience sociale et le renforcement de l'innovation.

Parmi les administrations bénéficiaires, on retrouve le Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) qui se voient attribuer un montant de 2 milliards de Fcfa. Cet appui du gouvernement va permettre de booster la production dans les filières poissons (acquisition des équipements et matériels de pêches et d'aquaculture, production des alevins et aliments), les filières avicoles (production des œufs et des poussins), filière petits ruminants (vaccins), filière porcine (production des porcelets), construire, réhabiliter et équiper des unités d'abattage, la conservation, la commercialisation et de transformation des produits d'élevage

bovin.

Conformément au décret n°2020/3221/PM du 22 Juillet 2020 fixant la répartition de la Dotation des Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales, le tableau ci-dessous fixe le programme, l'action, les activités et les couts alloués pour la mise en œuvre desdits fonds.

Tableau 2 : La liste des activités et couts alloués (en milliers) pour la mise en œuvre des fonds Covid au MINEPIA

ADMINISTRATION	**Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)**		
PROGRAMME	**972**	**Résilience Economique et Financière**	
ACTION	**04**	**Mise en place d'un Fonds de relance économique au profit du secteur productif**	**2 000 000**
Activité 01	Acquisition des réactifs et consommables pour renforcer les capacités de LANAVET au diagnostic du COVID et au contrôle de l'incidence et à la gestion des ressources		100 000
Activité 02	Equipement des annexes du LANAVET pour améliorer son offre de services en diagnostic		300 000
Activité 03	Appui à la MIDEPECAM pour renforcer le dispositif de collecte de pêches et de distribution dans les grands centres		100 000
Activité 04	Appui à la SODEPA pour la constitution des stocks de sécurité et le transport des denrées animales vers les grandes zones de consommations		200 000
Activité 05	Acquisition des équipements innovants en aquaculture des alevins améliorés pour la production du poisson		1 000 000
Activité 06	Acquisition of inputs for short cycle farming (poultry, pigs and small ruminants)		100 000

Activité 07	Appui aux organisations des producteurs en intrants (Poussins, Œufs, petits ruminants, porcelets, alevins) nutritionnels et médicamenteux	100 000
Activité 08	Renforcement de la capacité de traitement et de réaction des délégations régionaux (acquisition des kits de protections individuelles, des virucides, des désinfectants	100 000

Source : *Extrait du tableau répartition de la Dotation des Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales (Conformément au décret n°2020/3221/PM du 22 Juillet 2020).*

1.3.3. Faits ayant marqués la mise en œuvre des programmes

Outre les fait ci-dessous qui ont entravé la mise en œuvre effectives des programmes notamment

La persistance de la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest dont la conséquence est le faible taux d'encadrement des producteurs, la baisse de la production fourragère etc.) ;

L'Insécurité dans les régions septentrionales notamment la guerre contre BOKO HARAM à l'Extrême Nord, le raft du bétail, l'enlèvement des bergers et les demandes de rançon dans la région de l'Adamaoua, causant l'exode massif des éleveurs, malgré l'effort constant de l'Etat et de la population ayant conduit à l'amélioration de cette situation, elle continue à perturber négativement les activités du secteur à tous les niveaux,

Aussi, certains plans d'eau dans la Région de l'Est particulièrement, se trouvent perturbés du fait de l'exploitation de l'or dans leur proximité. Ces difficultés engendrent en amont entre autres des intoxications dues à la consommation de ces eaux, le départ des éleveurs et ce de fait une diminution du cheptel bovin;

Le démarrage du Projet de Développement de Commercialisation du Bétail et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE);

La rareté et le renchérissement du prix du poussin d'un jour dus aux opérations d'entretien et de maintenance des installations techniques des principaux couvoirs;

L'insécurité persistante la région du Nord et de l'Adamaoua avec des phénomènes de kidnapping et de prise d'otages des bergers ou de leurs enfants dont la libération est conditionnée par le paiement de fortes rançons ;

Il est important de noter que l'atteinte des objectifs des différents programme a fortement été impacté négativement par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie à Coronavirus du fait du respect des mesures restrictives prises par le gouvernement.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

le lancement de la campagne de vaccination contre la Peste des Petits Ruminants (PPR) avec la remise de 1000 actifs productifs (chèvres et moutons) à 100 ménages vulnérables et un important matériel roulant et des kits informatiques aux cadres municipaux et aux jeunes vétérinaires installés en clientèle privée dans le cadre du partenariat jeune au MINEPIA.

la réception de 165 génisses gestantes de la race montbéliarde. Les sujets de cette race peuvent peser jusqu'à 700 kg de poids vif. Son lait est très apprécié pour sa haute teneur en protéines et elle produit en moyenne 6 000 kg de lait par cycle de lactation

l'organisation d'un atelier de travail avec le 6e groupe d'expert de la Nigerian Air Force à l'école de guerre de Yaoundé sur des études régionales et internationales à mener dans le cadre la guerre conventionnelle et la sécurité nationale face à la lutte contre la pêche irrégulière, illicite, Non réglementée et Non conventionnelle.

le lancement de la campagne de vaccination contre la rage, le 28 septembre 2020, journée consacrée à l'action de sensibilisation contre la rage, à la Chambre d'agriculture, placée sous le thème : « En finir avec la rage ; collaborer et vacciner ».

La tenue en 2020 d'un atelier visant à renforcer le système interprofessionnel dans le secteur de l'aquaculture avec pour objectif principal « renforcer l'interprofession de l'aquaculture et de mettre en place une synergie des acteurs du secteur aquacole au Cameroun »

le démarrage du Projet de Développement de Commercialisation du Bétail et Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE) ;

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'élevage, des pêches et du développement des industries animales et halieutiques (cf. Décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012, article 1er, al. 2). Son objectif stratégique est d'accroitre la production pastorale et halieutique en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matières premières des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

À ce titre, il est chargé de :

- L'application de toutes mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux domestiques et de leurs produits ;
- La protection sanitaire du cheptel ;
- La salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique ;
- La formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de l'aquaculture ;
- La protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales ;
- L'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière d'élevage, des pêches et des industries animales ;
- Des études et recherches en vue du renouvellement des ressources pastorales, halieutiques et piscicoles, en liaison avec le ministère en charge de la recherche scientifique.

Pour accomplir sa mission, et conformément à la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, modifiée et complétée par la loi n°2018/012 du 11juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, le MINEPIA s'appuie sur quatre (04) programmes dont trois (03) opérationnels et un (01) support :

1) Programme de Développement des Productions et des Industries Animales ;
2) Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les Zoonoses ;
3) Programme de Développement des Productions Halieutiques ;
4) Programme de Gouvernance et appui institutionnel.

La mise en œuvre de ces programmes implique outre les services déconcentrés du MINEPIA, les organismes sous-tutelle (SODEPA, LANAVET, MIDEPECAM, LINAFI), les organismes rattachés (MSEG, les Stations d'Elevage et Aquacoles, les CNFZV, la CDPM, la CDEN, la CDENO), les projets et programmes, les structures privées de production, les structures de recherche, les organisations des producteurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées, les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux, la Société civile et les chambres consulaires.

Dans le même ordre d'idée, le MINEPIA met en œuvre un certain nombre d'activités de concert avec le Ministère de l'agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le Ministère de l'environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED).

Le sous-secteur de l'Elevage, des Pêches, et des Industries Animales est liée étroitement celui de l'agriculture des forêts et de l'environnement en ce qui concerne lepartage du sol, la complémentarité entre les activités, multidisciplinarité des acteurs, besoins de développer l'agriculture pour développer les élevages). Il dispose également déliens importants avec

d’autres secteurs que sont : le commerce et les industries, l’éducation, le bâtiment et les travaux publics, les ministères en charge de la défense, des finances, de l’économie et de la planification, des affaires foncières et des petites et moyennes entreprises.

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 406

DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Responsable du programme

ATKAM HAMMAN

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de développement des productions et des industries animales représente le cadre d'accompagnement et d'incitation des activités du secteur de l'élevage et des industries animales. Il a pour objectif l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales.

En effet, le Gouvernement en collaboration avec ses partenaires, met en œuvre une politique de développement des filières basées sur une meilleure organisation des principaux acteurs au niveau de chaque maillon (recherche, production, transformation, commercialisation) dans l'optique d'augmenter et de sécuriser les revenus de tous les intervenants. Compte tenu de sa potentielle contribution à l'économie nationale, le Gouvernement envisage d'impulser à ce sous-secteur une croissance durable en développant les productions et les industries animales tout en préservant les ressources naturelles qui y sont liées.

L'objectif du programme est d'accroitre les productions animales. Les indicateurs de résultats sont les quantités des produits et denrées d'origine animale produites et transformées.

La finalité est que le sous-secteur de l'élevage constitue un puissant levier pour assurer la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus notamment en milieu rural et par conséquent la création de richesses ainsi que des emplois décents. Un accent particulier sera mis sur les actions d'intensification des productions, d'amélioration de la productivité et la compétitivité des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois notamment la volaille, le porc, les gros et les petits ruminants.

Par ailleurs, la stratégie de diversification des produits animaux et des revenus des producteurs consistera à accroitre la production des élevages non conventionnels. Un partenariat fructueux devra être établi avec la recherche pour d'autres espèces animales susceptibles de diversifier les revenus des producteurs et d'ouvrir éventuellement de nouveaux marchés. Il s'agira enfin de développer l'apiculture et l'industrie du cuir et des peaux.

Sur le plan organisationnel, ce programme est placé sous la responsabilité technique de la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales, et la Direction des Pâturages, de l'Alimentation Animale et des Infrastructures d'Elevage. Pour son fonctionnement, le programme suit un organigramme bien défini. Il s'agit de :

- un responsable d'action ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;
- des points focaux.

Sa mise en œuvre implique outre les services déconcentrés du MINEPIA, les organismes sous-tutelles (SODEPA), les organismes rattachés notamment les caisses de développement de l'élevage (CDEN et CDENO,) les stations d'impulsion et de modernisation de l'élevage, les jumenteries, les structures de recherche, les organisations de producteurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la société civile et les autres administrations etc...

En 2018, le programme a subi une refonte avec le concours de l'Union Européenne et ses actions ont été reformulées. Une approche filière a été adoptée afin de mieux prendre en

compte tous les aspects de la chaine de valeur. les actions ainsi reformulées sont :

- Action 01 : Développement de la Filière Bovine (Lait-Viande) ;
- Action 02 : Développement de la Filière Porcine ;
- Action 03 : Développement de la Filière Avicole ;
- Action 04 : Développement de la Filière Petits Ruminants ;
- Action 05 : Développement des autres Filières d'élevages (Apiculture, et Élevages Non Conventionnels) ;

Action 06: Pilotage du Programme.

OBJECTIF	Accroitre la production des produits et denrées d'origine animale		
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits et denrées d'origines animales produites et transformées	
	Unité de mesure	t	
	Valeur de référence: Année de référence:	742551.16 2019	
	Valeur Cible Année cible:	788001.232 2022	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 08:	DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOVINE (LAIT-VIANDE)	
	Action 09:	DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PORCINE	
	Action 10:	DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE	
	Action 11:	DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PETITS RUMINANTS	
	Action 12:	DÉVELOPPEMENT DES AUTRES FILIÈRES D'ÉLEVAGES (APICULTURE, ET ÉLEVAGES NON CONVENTIONNELS)	
	Action 13:	PILOTAGE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 13 733 763 199		CP 13 733 763 199
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ATKAM HAMMAN,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au courant de l'exercice budgétaire 2020, le programme s'est exécuté dans un contexte marqué par la survenue de la maladie à Corona virus (COVID19), une pandémie qui a plombé le pays sur le plan économique et social. Aussi par le respect des mesures barrières édictés par le gouvernement afin de limiter la propagation de cette maladie.

De manière récurrente, la persistance de la crise socio-politique dans les régions du Nord Ouest et Sud-Ouest et l'insécurité transfrontalières dans les régions de L'Extrême-Nord, l'Adamaoua et l'Est ont constitué des freins marquants dans la mise en œuvre des activités.

Par ailleurs, on note l'effectivité du démarrage du Projet PD-COBIE et le lancement du projet PDCEP.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme de développement des productions et des industries animales représente le cadre d'accompagnement et d'incitation des activités liées à l'augmentation de l'offre en protéines animales et de l'amélioration de la sécurité alimentaire au Cameroun. Il met un accent sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales, notamment le bovin-viande et lait, le porc, l'aviculture et les petits ruminants. C'est dans ce cadre qu'il vise l'accroissement de la production des produits et denrées d'origine animale afin de satisfaire la demande locale du consommateur. Au courant de l'exercice 2020, le système d'information et de collecte des données a permis de capter une production, toutes spéculations confondues de 535 610.6 T, soit une diminution par rapport à l'exercice 2019 de 56,920 tonnes envaleur absolue et 18,61% en valeur. Par rapport aux projections (cible) de l'année 2020 soit **757402,183**T, un déficit de 221 791.583 tonnes en valeur absolue a été enregistré.
La non-atteinte des résultats projetés en 2020 serait principalement due à la baisse de la Production des spéculations phares, à savoir le bovin-viande, la volaille et le porc. Cette situation serait imputable d'une part, à la limitation de l'importation des intrants de production (poussins d'un jour, géniteurs, intrants de fabrication de l'aliment etc..) induite par la survenue de pandémie mondiale due au coronavirus du COVID 19. D'autrepart on note le faible taux d'encadrement des producteurs dans les régions duNord-Ouest, du Sud-Ouest ainsi que les régions sujettes aux crises sociopolitique et sécuritaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**535610.6 tonnes**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	70,72%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 13 624 953 783	CP 13 624 953 783
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 108 809 416	Ecart CP 108 809 416
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 12 648 585 530	CP 12 590 485 548
TAUX DE CONSOMMATION	92,83 %	92,41 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'insuffisance des ressources financières allouées au suivi activités reste une entrave à l'atteinte de la performance. De même que la faible taux de réalisation des FINEX transférés aux projets et programmes notamment le LIFIDEP, PDCOBIE et le PRODEL. De plus la survenue de la crise sanitaire due au Coronavirus à entraver la mise en œuvre des activités.	

PERSPECTIVES 2021	- Programmation d'une nouvelle enquête pastorale afin d'actualiser les données liées au croît et à l'exploitation des animaux ; - Accentuation de l'amélioration génétique de certaines espèces par l'importation des génisses gestantes à haut potentiel laitier et l'insémination artificielle du cheptel national et des porcs via le PRODEL ; - Intensification des inséminations artificielles bovines et introduction de l'insémination artificielle ovine et porcine ; - Poursuite de la mise en œuvre des plans de gestion durable des ressources pastorales dans les communes des régions de l'Adamaoua, Est, Extrême-Nord et Nord ; - Mise en œuvre effective des activités du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Élevage (PD-COBIE) ; - Amélioration de l'alimentation animale en qualité et quantité par la production d'au moins 2000 tonnes de foins et d'au moins 20 000 tonnes de provende par des Établissements ciblés) ; - Financement d'au moins 500 projets d'investissement des organisations de producteurs ; - Poursuite de l'opérationnalisation des centres de collecte de lait, l'aménagement des points d'eau et l'augmentation de l'offre de la production fourragère dans les principaux bassins de production ; - Poursuite du processus de modernisation des stations d'élevage par la mise en œuvre des plans de modernisation élaborés dans le cadre du PRODEL ; - Poursuite de l'encadrement des producteurs à travers les projets et programmes (PCP-ACEFA, PRODEL, LIFIDEP, PEA-Jeunes etc.) ; Formulation et maturation de projets de développement des principales filières notamment : la filière bovines lait, la filière porcine, l'aviculture traditionnelle, les élevages non conventionnels, l'apiculture et la production fourragère.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les actions ci-après ont facilité l'atteinte de la performance décrite dont le taux de réalisation technique par rapport à la cible globale (742 551,16 tonnes en 2020) est de 79,8% et le résultat technique de 592 530,00 tonnes de viande obtenues. La valeur obtenue en fin d'exercice était de 592 530 tonnes soit une différence de 150021,16 tonnes de viandes.
La non-atteinte des résultats projetés en 2020 serait principalement due à la baisse de la production des spéculations phares, à savoir le bovin-viande, la volaille et le porc. Cette situation serait imputable d'une part, à la limitation de l'importation des intrants de production (poussins d'un jour, géniteurs, intrants de fabrication de l'aliment etc..) induite par la survenue de pandémie mondiale due au coronavirus. D'autre part on note le faible taux d'encadrement des producteurs dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest ainsi que les régions sujettes aux crises sociopolitiques et sécuritaires.

Action 08 DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOVINE (LAIT-VIANDE)

Il est question dans le cadre de cette action de développer la filière bovine afin d'accroitre en qualité et quantité la production de viande et de lait. Pour ce faire, elle se repose sur des activités visant à construire et équiper les infrastructures d'élevage bovin, assurer une alimentation de qualité pour le cheptel bovin par l'aménagement des champs fourragers et les constructions des points d'eau dans les principaux bassins d'élevage en collaboration avec les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), les stations d'élevage de Wakwa, Lougguéré et la station laitière de Ngaoundéré.
Au vu de l'absence d'un cheptel laitier performant, il est également question de soutenir la production laitière par l'amélioration génétique (introduction de races performantes, insémination artificielle des races locales et transfert embryonnaire) avec le concours du PRODEL, de la SODEPA, des stations d'élevage et des collaborateurs des services déconcentrés. Les constructions et réhabilitation des unités d'abattage, de commercialisation et transformations en collaboration avec les CTD permettront à termes de développer les industries de transformation de la viande et du lait.
Par ailleurs eu égard aux faibles capacités techniques des acteurs de la filière, ces derniers bénéficient d'accompagnements divers visant le renforcement de leurs capacités sur les techniques de production et de transformation, leurs structurations en GIC, Coopératives etc. et le financement de leurs projets à travers les différents projets existants (PRODEL, PCP-ACEFA, LIFIDEP, PD-COBIE etc.).

OBJECTIF	Accroitre la production de viande et de lait (de qualité)							
Indicateur	Intitulé:		Quantité de lait produit et transformés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		0.0				75.50	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		187 873					
Indicateur	Intitulé:		Quantité de viande bovine produite				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		155509.5					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		197396.0				65.17%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		109 965.3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 139 396 469	6 139 396 469	4 229 287 136	4 229 287 136	3 595 260 548	3 595 260 548	85,01 %	85,01 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'environnement sociopolitique défavorable à l'accès et la mise en œuvre des activités dans la Région du Nord-Ouest ; La persistance des exactions de la secte BOKO HARAM dans la Région de l'Extrême-Nord ainsi l'insécurité des éleveurs et leur bétail dans les régions septentrionales.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• - Trente-trois (33) points d'eau construits et aménagés dont quatorze forages pastoraux à énergie solaire à (Tignère, Djohong, Ngaoundéré III, Minta, Nkoteng, Garoua-Boulai, Mandjou, Datcheka, Kar-Kay, Tchatibali, Mayo-Hourna, Gashiga, Ngoulemakong, Batouri), un (01) forage équipé d'une pompe électrique au CNZVH de Foumban dans le cadre du BIP, et dix-huit forages pastoraux construits par le PRODEL ;- Six (06) marchés à bétail réalisés à Nyambaka, Meri, Yagoua, Touloum, Mayo-Hourna et Yoko ;- Cent soixante-cinq (165) génisses gestantes de race montbéliardes importées par le PRODEL en vue de booster la production laitière nationale. A ce jour on note 100 vêlages ;- Trois (03) étables de quarantaine construites à la station de Lougguéré ;- Trois cent trente (330) vaches locales inséminées (dont 120 par la station de Wakwa et 110 par le PRODEL) ;- Neuf (09) tonnes de semences fourragères mises à la disposition des stations de Wakwa et Lougguéré, de 265 OP et de 14 communes ;- Soixante-six (66) ha de champs semenciers mis en place par 26 OP ;- Un (01) plan de gestion communautaire des ressources pastorales développé et mis en œuvre (PGRP) ;- Quatre (04) experts du secteur EPIA formés en Master de pastoralisme au centre AGRHYMET du Niger et opérationnalisés ;- 442.2 km linaires de couloir de transhumance matérialisés par le PRODEL ;- Cent cinquante-six (156) éleveurs/agro formés sur six (06) innovations (Productions fourragères et semencières de Brachiariaruziziensis, productions fourragères et semencières du Stylosanthes, productions fourragères et semencières du sorgho fourrager, productions fourragères et semencières du niébé fourrager, fabrication de la pierre à lécher, construction d'un hangar à foin « type APESS » ;- Quatorze (14) nouveaux cadres communaux formés par l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua à la gestion durable des ressources pastorales ;- Sept cent trente (730) ha de parcours aménagés (dont 530 ha par le PRODEL et 200 ha par le projet OI/FAO portant sur la réduction des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles pour les activités agropastorales ;- Cinq cent cinquante-cinq (555) ha de champs fourrager entretenus par la CDEN;- Cent six (106) OP a renforcé leurs capacités sur l'insémination artificielle ;- Quinze (15) fermes accompagnées et suivies dans la mise en place des champs fourragers par la CDEN.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- . Les principaux extrants obtenus au courant l'exercice budgétaire 2020 ont permis la production de près de 1079 000 tonnes de viande et 187 873 tonnes de lait, grâce à la mobilisation du personnel du MINEPIA, des organismes sous-tutelles et rattachés, des projets et programmes. Cette production loin d'atteindre les prévisions estimées n'est guère négligeable au regard de leurs taux de réalisation respectifs supérieurs à 60%. Le résultat obtenu est en partie due aux principales interventions initiées depuis quelques années, notamment l'amélioration génétique du cheptel et le soutien aux producteurs à travers les projets et programmes par l'encadrement de ces derniers et le financement de leurs activités. Les difficultés dues aux crises sociopolitiques et sécuritaires qui sévissent de manière permanente dans les différents bassins de productions compromettent significativement l'atteinte des résultats escomptés. Le faible taux de consommation des ressources FINEX affectées aux projets Tel que le LIFIDEP et le PDCOBIE.

Perspectives 2021	- La poursuite des Importations de vaches gestantes laitières des races exotiques dont quatre vagues de 165 chacune sont attendues ; - Promotion de l'installation de (10) fermes laitières (PRODEL) ; - Mise en place d'une (01) unité de traitement de semences animales pour bovin à la Station de Lougguéré (construction, équipement, mise en place du personnel et formation) ; - Construction de 16forages pastoraux à énergie solaire dans 16communes ; - Financement des activités des producteurs à travers les projets du LIFIDEP, PD-COBIE et PRODEL ; - poursuite de l'acquisition du matériel et équipements pour l'opérationnalisation des Centres de lait ; - Construction de (08) marchés à bétail au profit de (08) Communes ; - Renforcement des capacités d'au moins 400acteurs sur les métiers en de production et transformation laitière ; - Appui à la SODECOTON pour l'exécution des missions de services publics dans le cadre de l'encadrement des producteurs de coton agro éleveurs ; - La formulation d'un projet de développement de la production laitière ; La formulation d'un projet de développement à la production fourragère

Action 09 DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PORCINE

Cette action porte sur la poursuite des activités de promotion de la production mises en œuvre depuis quelques années dans la filière porcine. Elle a pour objectif d'accroitre la production de viande porcine. Pour y parvenir, diverses activités sont mises en œuvre. Il s'agit de :

- moderniser les infrastructures d'élevage porcin, d'assurer la disponibilité d'aliments de qualité destiné à l'élevage des porcs;
- appuyer l'amélioration génétique et la conservation des races porcines locales ;
- faciliter la construction des unités d'abattage de transformation et commercialisation de viande porcine ; et
- assurer le soutien des producteurs de la filière et l'accompagnement de ces derniers à la mise en place de leurs projets.

Divers acteurs interviennent dans le cadre de cette action : la station d'élevage de Kounden pour la diffusion de géniteurs performants Naima, les projets et Programme (PRODEL, PCP-ACEFA) dans l'encadrement des producteurs, leur structuration, la modernisation des infrastructures d'élevage et le financement de leurs projets. Les CTD jouent un rôle considérable dans la réalisation des infrastructures socio communautaires de production, commercialisation, abattage et transformation des produits d'élevage.

OBJECTIF	Accroitre la production de viande porcine de qualité							
Indicateur	Intitulé:	Quantité de viande porcine produit					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	t						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	65283.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	69319.0					63.76%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	42 459						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 616 423 343	1 616 423 343	1 654 201 743	1 654 201 743	1 614 000 500	1 614 000 500	97,57 %	97,57 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• - le vieillissement des géniteurs porcins de la station Zootechnique de Kounden ; • - la résurgence de la peste porcine africaine ; • - la faible structuration des acteurs de la filière caractérisée par l'absence d'une interprofession • - Accompagnement et financement des projets des OP par les projets tel que ACEFA et PRODEL Le faible taux d'encadrement des éleveurs principalement ceux de la zone d NORD OUEST sujette à la crise sociopolitique ; • - la faible disponibilité des semences améliorées dans certaines localités obligeant les producteurs à réduire leur échelle de production ;							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La mise en œuvre des activités de la station de Kounden notamment : - 47.89 tonnes d'aliments composés produits ; - Diffusion de 146 géniteurs améliorés Naima dont 71 femelles et 75 mâles ; - 12 ha de champs de maïs entretenu et la production de 4 tonnes de maïs ; - 430 tonnes d'intrants acquis pour la production d'aliments pour porcs par la CDENO ; - 162 éleveurs de porcs formés dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; - Soutien aux coopératives porcines de Ndu et Mbengwi par la CDENO. Concernant le PCP-ACEFA : - 50 projets de bâtiments d'élevage porcins financés ; - 05 projets d'équipement/infrastructures de production d'aliments et de conservation au profit des élevages porcins financés ; - 8 796 OP et groupes informels accompagnés dont 129 455 producteurs ; - 669 Groupements de producteurs financés ; - 10 OPA financées.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif de production visé était la production de 66 588,7 T de viandes porcine. Il a été enregistré un faible taux de réalisation de l'indicateur à savoir 63,76% (**42 459**T). La production porcine au cours de l'exercice budgétaire 2020 a été effective grâce aux actions de soutien aux producteurs (vulgarisation des techniques de production, accompagnement des producteurs), diffusion de géniteurs performants depuis deux ans, financement des projets des OP à travers les projets et programmes tels qu'ACEFA, LIFIDEP, PRODEL, etc. Toutefois la non atteinte des objectifs s'explique d'une part par la limitation des importations des intrants de production (semences améliorées et intrants alimentaires etc…). du fait de la crise sanitaire mondiale ayant induit les fermetures des frontières. De plus le vieillissement des reproducteurs de la station Zootechnique de Kounden a induit une baisse de la diffusion des géniteurs améliorés auprès des OP. Enfin on note la recrudescence des foyers de Peste porcine africaine qui est un véritable frein au développement de la filière porcine.
Perspectives 2021	- Dans le cadre du PRODEL, l'importation de (100) géniteurs parentaux porcins de races pures à la Station de Kounden ; - Financement d'au moins (10) plans d'affaires des Organisations des Producteurs et de la chaîne de valeur de transformation en élevage visant la mise en place des exploitations rentables de moyenne importance) ; - Démarrage de la mise en œuvre du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture PD-CVEP ; - Production d'au moins (4 tonnes) d'intrants alimentaires (maïs et soja) pour porc à la Station de Kounden ; - Sensibilisation d'au moins (100 d'acteurs de la filière pour la mise en place des interprofessions porcine - Soutien/accompagnement d'au moins (500) producteurs de la filière porcine dans le cadre du PCP-ACEFA ; - Formulation d'un projet de développement de la filière porcine ; - Amélioration des capacités des acteurs du MINEPIA sur le contrôle qualité des aliments pour animaux ; _ Relance des activités de la SOWEDA en matière de production animale

Action 10 DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE

L'aviculture moderne de volaille constitue la principale source d'apport en protéines animales. Elle a connu une modernisation importante ces dernières années et compte parmi ses acteurs une Interprofession Avicole.

Cette action est le cadre d'accompagnement des acteurs de la filière par le renforcement des capacités, le financement des projets des OP via les Programmes (PRODEL, PCP-ACEFA etc.) et aussi le cadre de développement de l'aviculture traditionnelle par la sensibilisation des acteurs, le renforcement de leurs capacités sur les techniques modernes de production, l'acquisition et la diffusion des intrants de production (complémentation alimentaire, infrastructures d'élevage, matériel de production etc.).

OBJECTIF	Accroitre les productions de volailles (viande et œufs...)		
Indicateur	Intitulé:	Quantité d'œufs produits	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	t	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	86355.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	91640.0	106.57%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	93 872	
Indicateur	Intitulé:	Quantité de viande de volaille produits	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	t	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	140787.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	152392.0	33.73%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	44 471	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	157 204 763	157 204 763	109 522 843	109 522 843	107 099 445	59 999 445	97,79 %	54,78 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette Action a été fortement influencée par la rareté des poussins d'un jour, la crise sanitaire liée au covid 19 qui a fortement impacté les productions des élevages à cycle courts plus spécifiquement la filière avicole dont l'activité s'est complètement arrêtéepour de nombreux producteurs
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• - 01 couvoir d'une capacité de 3000 sujets acquis par la CDENO en vue de la production de poussins d'un jour ; • - 166 532 poussins d'un jour distribués aux producteurs à travers le LIFIDEP et la CDENO ; • - 650 tonnes d'intrants pour fabrication d'aliment pour volaille acquis par la CDENO ; • - 163,05 tonnes d'intrants distribuées aux éleveurs pour la production d'aliments, • 27 éleveurs et personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) formés sur la formulation des aliments pour volaille et les pratiques courantes dans la gestion des fermes avicoles à petite échelle ;

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La performance obtenue au cours de l'exercice budgétaire 2020 est de 44 471 T de production de viande de volaille pour un taux de réalisation de l'indicateur qui est de **33.73%** contre une production d'œuf de **93 872 T** pour un taux de réalisation de **106%** La filière avicole est la mieux structurée, et dispose d'une interprofession qui fédère les interventions de la majorité des producteurs. Associé à cela, la mise à niveau des structures de production d'aliments complets pour volailles, la formation des acteurs de la filière sur l'utilisation des sous-produits agricoles et la réhabilitation des infrastructures d'élevage dans les principaux centres de formation stimulent les activités de production enfin les interventions du Réseau d'Epidémiosurveillance favorise la réduction de la réémergence de certaines maladies aviaires. En dépit de ces interventions on note une baisse nette de la production de viande de volaille par rapport en 2019 (103330,6 T). ceci est principalement dû à la crise sanitaire mondiale du COVID 19 ayan induit les fermetures des frontières et donc la conséquence directe a été la rareté du poussin et la difficulté d'accès aux intrants alimentaires, de plus l'édiction des mesures barrières et notamment la restriction des regroupements de personnes, la suspension de l'organisation de cérémonies ont amené les producteurs à revoir à la baisse leurs objectifs de productions.
Perspectives 2021	• - L'appui et installation de x jeunes dans la filière avicole; • - La formulation et la maturation d'un projet de développement de l'aviculture traditionnelle ; • - La poursuite de la structuration des producteurs d'aliments composés ; • La poursuite de la promotion des bonnes pratiques de biosécurité dans la filière avicole; • Formulation d'un projet de développement de l'aviculture traditionnelle.

Action 11 DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PETITS RUMINANTS

La pratique de l'élevage des petits ruminants demeure en grande partie traditionnelle. Dans l'optique d'accroitre les productions (viande et lait) de qualité de petits ruminants, il s'est avéré nécessaire de mettre en œuvre diverses activités à savoir :

- construire et équiper les infrastructures d'élevage modernes de petits ruminants au sein de la station de Lougguéré ;
- assurer l'alimentation du cheptel en favorisant le développement de la production fourragère et la construction des points d'eau en collaboration avec les caisses de développement de l'élevage du Nord et du Nord-Ouest ainsi que les stations d'élevage;
- appuyer l'amélioration génétique par l'introduction des races performantes à la station de Lougguéré ;
- construire et réhabiliter les unités d'abattage, de stockage, de transformation et de commercialisation des petits ruminants ; et
- assurer le soutien des producteurs en collaboration avec les projets et programmes ministériels (PCP-ACEFA, PRODEL, LIFIDEP, PD-COBIE etc.).

A travers la mise en œuvre de toutes ces activités, l'action vise l'accroissement des productions (viande et lait) de qualité de petits ruminants.

OBJECTIF	Accroitre les productions (viande et lait...) de qualité de petits ruminants							
Indicateur	Intitulé:		Quantité de viande caprine produite				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		25366.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		26393.0				101.17%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25 919.7					
Indicateur	Intitulé:		Quantité de viande ovine produite				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		12839.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		13893.0				129.96%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17 186.6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 516 152 288	3 516 152 288	5 315 227 675	5 315 227 675	5 271 101 459	5 271 101 459	99,17 %	99,17 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• - L'environnement sociopolitique défavorable à l'accès et la mise en œuvre des activités dans la Région du Sud-Ouest ; • La persistance des exactions de la secte BOKO HARAM dans la Région de l'Extrême-Nord ainsi l'insécurité des éleveurs et leur bétail dans les régions septentrionales.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 03 fermes ovine et autorisations de création délivrées ; - 12 avis technique d'exportations de 1550 petits ruminants ; - Des équipements pour primer les op ont été acquis notamment : Ø 50 abreuvoirs siphoïdes ; • 50 mangeoires siphoïdes ; • 50 bidons plastiques de 5 l et 30 Bidons plastiques de 20L ; • 100 seaux plastiques de 10l ; • 15 bassines plastiques de 50L ; • 80 paires de bottes ; • 60 pulvérisateurs à dos (15 à 20L) ; • 100 combinaisons complètes (tenue, cache-nez, lunette, gants) ; • 30 rouleaux de fil barbelés de 30m ; 180 kg de complément alimentaires distribués aux PR à la station de Lougguéré ; • Entretien des animaux (46 ovins et 37 caprins) ;Ø 50 abreuvoirs siphoïdes ; • 50 mangeoires siphoïdes ; • 50 bidons plastiques de 5 l et 30 Bidons plastiques de 20L ; • 100 seaux plastiques de 10l ; • 15 bassines plastiques de 50L ; • 80 paires de bottes ; • 60 pulvérisateurs à dos (15 à 20L) ; • 100 combinaisons complètes (tenue, cache-nez, lunette, gants) ; • 30 rouleaux de fil barbelés de 30m ; 180 kg de complément alimentaires distribués aux PR à la station de Lougguéré ; • Entretien des animaux (46 ovins et 37 caprins) ; • 70 400 Kg de provende pour petits ruminants produits à la station de Lougguéré ; - 40 850 kg de fourrage produits à la station de Lougguéré ; - 180 blocs minéraux pour petits ruminants produits par la CDENO. Dans le cadre de l'amélioration de la résilience,1200 ménages pauvres des régions du Nord et de l'Extrême-Nord ont reçu des appuis productifs dans les communes de Guidiguis, Moulvoudaye, Porhi, Moutourwa, Kai-Kai, Goulfey, Kousseri, Hilé-Alifa, Waza, Bogo, Madingring et Rey-Bouba et 12 000 petits ruminants distribués par le PRODEL.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La production cumulée de viande ovine et caprine est au-dessus des prévisions (environ 115,2%),Cette performance résulte de l'amélioration de la méthodologie du dispositif de collecte des données de production combinée à la construction des unités d'abattages. bien qu'étant sujets à clandestinité des abattages et à la perturbation des activités dans la Région du Sud-Ouest De plus, on note une nette amélioration des conditions d'élevage des petits ruminants notamment par les constructions d'infrastructures d'élevage au profit des producteurs dans le cadre du programme ACEFA depuis quelques années et la promotion de la culture fourragère. Par ailleurs l'amélioration de la couverture sanitaire du cheptel par l'organisation des campagnes de vaccination contre la peste des petits ruminants dans le cadre du PRODEL a une incidence positive sur la production de même que la possibilité d'écouler les animaux dans les marchés sous régionaux suscitant un fort intérêt des acteurs qui sont de plus en plus nombreux. Le faible taux de consommation financière résulte de la faible consommation des FINEX au PRODEL dont la mise en œuvre des activités a fortement été impactée par la crise sanitaire mondiale.

Perspectives 2021	- Poursuite du soutien des producteurs de la filière petits ruminants par l'introduction de l'insémination artificielle ovine, toujours dans le cadre des activités du PRODEL ; - Poursuite de l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles (NGUON, Fête du COQ, NYEM NYEM) ; - Acquisition du matériel de vulgarisation au profit des OP ; - Acquisition de 06 tricycles pour le transport de fumier ; - Acquisition d'au moins 100 reproducteurs améliorés de petits ruminants par le PRODEL au profit de la station de Lougguéré.

Action 12 DÉVELOPPEMENT DES AUTRES FILIÈRES D'ÉLEVAGES (APICULTURE, ET ÉLEVAGES NON CONVENTIONNELS)

Il est question à travers cette action de capitaliser l'apport des filières apicole et d'élevage non conventionnel dans la production des denrées et produits d'origines animales notamment à travers un soutien et accompagnement des producteurs. Ainsi il est principalement question :

- du développement de l'apiculture par le renforcement des capacités techniques des producteurs et transformateurs ;
- l'appui en matériel et équipement moderne de production ;
- du financement des projets des OP à travers le PRODEL ;
- de la structuration de ces acteurs et la réalisation des infrastructures communautaires de collecte ;
- de la commercialisation et la transformation des produits de la ruche en collaboration avec les CTD.

En ce qui concerne les autres filières d'élevage, il est davantage question de l'encadrement des producteurs : renforcement des capacités, introduction des reproducteurs performants, amélioration des conditions d'alimentation des animaux et financement des activités des OP.

OBJECTIF	Accroitre la contribution des autres filières dans la production des denrées et produits d'origines animales		
Indicateur	Intitulé:	Quantité de viande des élevages non conventionnels	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	t	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	1200.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	3060.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		
Indicateur	Intitulé:	Quantité de miel produit	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	t	
	Année de référence:	2019	
	Valeur de référence:	6332.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	6720.0	103.15
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6932	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	112 638 207	112 638 207	112 638 207	112 638 207	0	0	0 %	0 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• - Consolidation des acquis de la coopération turco-camerounaise dans la production apicole • - La crise socio politique dans la Région du Nord-Ouest qui a entrainé la baisse de la production de miel d'Oku ; • Baisse des exportations due à la mauvaise qualité du miel récolté

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• - La délivrance des autorisations de création de cinq(05) exploitation apicole, ,(01) ferme cunicole ; • - La délivrance de Cinq (05) Avis technique d'exportation de 450 T miel et des autres produits de la ruche ; • - Les constructionsde deux Centres de collecte de miel à Banyo et Belel ; • Formation de (30) femmes à Nyambaka en technique de transformation des produits de la ruche ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'action consiste à promouvoir le développement des autres filières d'élevage que sont l'apiculture, l'héliciculture, l'aulacodiculture, la cuniculture et l'élevage des cobayes. Et améliorer la contribution de ces dernières dans la production des denrées d'origine animale. Il était ainsi question de produire 6 332,4 T de miel et 2000T de viande des autres filières d'élevage. La production de miel a dépassé les prévisions soit 6932T. ce résultat est le fait de l'encadrement constant des producteurs et de la structuration de ces derniers. De plus le miel est l'un des rares produits d'élevage au Cameroun qui est fortement prisé par les exportateurs de ce fait il revêt un intérêt particulier pour les nouveaux acteurs La production de viande des autres filières n'a pu être comptabilisée. En effet l'absence de marchés spécifiques à la commercialisation de ces animaux à pour conséquence que les consommateurs s'approvisionnent très souvent directement auprès des producteurs. Une réflexion devrait être menée en vue de la modification de l'indicateur La production escomptée de miel a augmenté par rapport à la performance visée au cours de l'exercice budgétaire 2019. Cette augmentation résulterait des efforts d'encadrement et de structuration des producteurs. La production de viande des autres filières d'élevage (lapin, aulacodes, cobayes etc…) s'est avérée difficile à renseigner. En effet l'absence de marchés spécifiques à la commercialisation de ces animaux a pour conséquence l'approvisionnement directe des consommateurs auprès des producteurs.
Perspectives 2021	• - poursuite de la structuration et encadrement des producteurs de la filière apicole ; • - Soutien à la production du miel et des produits de la ruche de qualité par l'acquisition du matériel et équipement de production apicole au profit de x nombre d'OP. ; • - Formulation d'un projet de projet de développement de la filière apicole ; Projet de développement des élevages non conventionnels

Action 13 PILOTAGE DU PROGRAMME

L'action qui a pour objectif de favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs repose principalement sur les activités de coordination des activités des différentes actions du programme et sur le suivi et l'évaluation des performances globales du programme par l'élaboration régulière des outils de la chaine PPBS et les tenues des sessions de dialogue de gestion au sein du programme.

OBJECTIF	Favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				81.12	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		81.12%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 191 948 129	2 191 948 129	2 204 076 179	2 204 076 179	2 061 123 578	2 050 123 596	93,51 %	93,02 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• L'implémentation du dispositif PPBS au sein du Ministère ; • La responsabilisation des acteurs de la mise en œuvre des activités du programme pat la désignation formelle de ces derniers ; • La recherche de la performance par l'atteinte des objectifs préalablement définis							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Fonctionnement et la coordination des activités des stations zootechniques de Wakwa, Lougguéré, Kounden, station laitière de Ngaoundéré, des Jumenteries de Pette, Jakiri et Garoua ; • Tenue d'une réunion de pilotage du programme ; • Tenue de 10 mini-comices régionaux ; le paiement des salaires du personn120el du programme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La forte mobilisation et implication des acteurs de la mise en œuvre des activités ainsi que les tenues des sessions d'évaluation de la mise en œuvre des activités a permis d'atteindre un résultat satisfaisant. Il est tout de même à noter que certains marchés n'ont pu être réalisé du fait de la défaillance des prestataires, de plus des activités au niveau des CTD sont en cours de réalisation. Enfin la survenue de la crise sanitaire a fortement contribué au ralentissement de la mise en œuvre des activités.							
Perspectives 2021	- Finalisation et validation du protocole de gestion du programme ; - Tenue d'au moins quatre réunions de pilotage du programme ; - Poursuite des activités de suivi favorisant une meilleure exécution des activités; - Implication de tous les acteurs en vue du respect du calendrier budgétaire et l'élaboration de tous les documents exigés.							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 407

AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES

Responsable du programme

GARGA GONNE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Au Cameroun, les maladies animales telles que la fièvre aphteuse, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine, et la maladie de Newcastle, ont été retenues comme prioritaires et les zoonoses au nombre desquelles la rage demeure des préoccupations incessantes.

Pour protéger les cheptels et les consommateurs de l'ensemble du pays, le programme « d'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses » a été formulé. À cet égard, le défi consistera à gérer les maladies animales et les maladies d'origine alimentaire de manière à optimiser les effets sur l'économie et la santé humaine. Il s'agira de mener des actions sur la prévention, la maîtrise progressive des maladies animales, l'élimination des maladies nouvelles émergentes. De façon précise les interventions porteront sur : (i) le contrôle des maladies animales, (ii) la protection des consommateurs et lutte contre les zoonoses et (iii) l'amélioration de la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire et développement de la profession vétérinaire.

En 2018, le référentiel du programme a été révisé dans le cadre de la revue des programmes avec l'appui de l'UE afin de mieux mesurer la performance du programme. À cet effet, le programme 407 dispose toujours de trois (03) actions, seule l'action 2 a été reformulée en « Prestations des services vétérinaires ». Les nouvelles actions sont :

- Action 01 : Contrôle des maladies animales
- Action 02 : Amélioration des prestations des services vétérinaires
- Action 03: Pilotage du programme

Quant aux activités, des modifications ont également été apportées. Le tableau ci-dessous présente le programme 407.

Sur le plan organisationnel, ce programme est placé sous la responsabilité technique de la Direction des services vétérinaires. Pour son fonctionnement, le programme suit un organigramme reparti comme suit :

- un responsable d'action ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;

des points focaux.

OBJECTIF	Réduire l'impact des maladies animales sur la productivité des cheptels et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de prévalence moyen des maladies animales
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	16.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	13.0 2022

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES Action 04: Action 05: AMELIORATION DES PRESTATIONS DES SERVICES VETERINAIRES Action 06: PILOTAGE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 715 245 699	CP 5 715 245 699
RESPONSABLE DU PROGRAMME	GARGA GONNE,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

· Le contrôle et l'éradication de la PPR est une exigence globale au niveau mondial et fait l'objet d'une priorité nationale ;

· La crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest entrave l'accès des acteurs aux services de santé animale ;

· La pandémie de la Covid-19 et ses répercussions sur le secteur de la production animale en générale et celui de la santé animale en particulier ;

· L'insécurité transfrontalière à l'Est et à l'Extrême-Nord entrainant les mouvements incontrôlés des animaux aux frontières avec la RCA et le Nigeria, la réduction des pâturages, le vol du bétail et le risque élevé d'introduction des maladies transfrontalières à l'instar de la rage canine relevée dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, de même que le Monkey-pox dans les régions du Centre et de l'Est ;

· La peste porcine africaine reste endémique dans notre pays et n'a aucun traitement préventif ni curatif ce qui cause des pertes importantes à la filière ;

· Le fort intérêt des pays amis et des partenaires techniques au développement sur les questions relatives à la santé publique vétérinaire et aux maladies transfrontalières et économiques du bétail s'est traduit par une forte contribution financière et matérielle à la mise en œuvre des actions correctives inhérentes des écarts relevés par les évaluations PVS (Performance des Services Vétérinaires) et JEE (Joint External Evaluation) du RSI

· (Règlement Sanitaire International) justifiant d'important résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme mais non prise en compte par les ressources internes du MINEPIA ;

· L'organisation du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2021) et de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN 2022) ;

· Mise en œuvre du protocole d'accord MINEPIA-CICR, avec l'ajout des Centres Zootechniques et Vétérinaires du département du Mayo-Tsanaga et la vaccination contre la maladie de Newcastle en aviculture villageoise ;

L'assistance permanente des organismes statutaires et internationaux dans le cadre de la gestion des problématiques de santé publique et à l'approche « Une Santé » (multisectoriel et multi acteurs) recommandés par le Gouvernement

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

En 2020, l'objectif du programme 407 était de réduire de 1% la prévalence des maladies animales prioritaires soit de passer d'une prévalence de 16, 25 en 2019 à 15, 25% en 2020. Cependant, cet objectif n'a pas été attient en raison de l'insuffisance des ressources financières consacrées aux services vétérinaires dans le cadre de la prévention (vaccination de masse), de la gestion des foyers des maladies animales et les contraintes imposées par la survenue de la pandémie de la Covid-19.

D'une manière générale, les résultats majeurs ci-après traduisent la performance du programme :

- La vaccination de près de 5 400 535 petits ruminants contre la Peste des Petits Ruminants ; soit un taux de réalisation de 98,2% par rapport à l'objectif annuel qui était de vacciner 5,5 millions de petits ruminants ;
- La réalisation de l'enquête sérologique post-vaccinale de la Peste des Petits Ruminants à l'issue de campagne de vaccination de 2019 avec un taux de séroconversion satisfaisant soit 71,7% au niveau national ;
- La vaccination de 1 319 961 bovins contre la Péripneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB), 707 107 contre le charbon symptomatique, 319 258 contre le charbon bactéridien, 607 115 contre la pasteurellose et 291 416 contre la maladie nodulaire cutanée ;
- La vaccination de 9 364 animaux de compagnies (chiens, chats et singes) contre la rage dans le cadre de la lutte contre les zoonoses ;
- La formation de 25 professionnels de la santé animale (cadre du MINEPIA, du MINFOF et vétérinaires du secteur privé) en épidémiologie de terrain ISAVET (In Service Applied Veterinary Epidemiology) ;
- La sensibilisation de 1200 acteurs dans la lutte anti vectorielle (LAV) dans les régions du Centre, de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- Le contrôle et l'assainissement de dix millions (10 000 000) d'hectares de pâturage contre les tsé-tsé dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-nord et ainsi les étables de la Station Zootechnique de Lougguéré ;
- En matière d'Inspection Sanitaire Vétérinaire, 1 349 197 animaux ont été inspectés et abattus dans les abattoirs et aires d'abattage du pays ; soit 273 210 bovins, 63 585 porcins, 62 508 petits ruminants, 949 671 volailles, 156 asins et 67 équins. Aussi, 109 901, 82 Kg de viandes et abats ont été saisis dans les abattoirs et aires d'abattages afin de protéger les consommateurs ;
- L'acquisition de 6 000 doses de vaccin antirabique pour la vaccination gratuite des animaux de compagnie dans le cadre de la lutte contre la rage animale ;
- L'élaboration des manuels d'inspection sanitaire vétérinaire et des guides de bonnes pratiques d'hygiène des DAOAH pour les agents inspecteurs et les professionnels du secteur avec l'appui du PRODEL;
- La formation de 143 acteurs de la restauration collective sur les bonnes pratiques d'hygiène des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique dans les villes devant

abriter le CHAN 2020 et la CAN 2021 (Yaoundé, Douala, et Limbé) ;

- L'amélioration de l'accès aux services de santé animale, à travers l'appui à l'installation en clientèle privée dans les zones rurales accordé à quinze (15) vétérinaires par le PRODEL;
- L'élaboration et validation du plan de gestion rationnel des antimicrobiens 2021-2023 avec l'appui de l'USAID/MTaPS ;
- L'élaboration et validation du guide de la surveillance intégrée des antimicrobiens au Cameroun ;
- La réalisation de l'étude sur l'analyse situationnelle de la gestion des antimicrobiens en santé animale avec l'appui de l'USAID/MTaPS ;
- La délivrance de douze (12) autorisations d'exercice de profession vétérinaire en clientèle privée par le Conseil de l'ONVC ;
- La réalisation des études de faisabilité pour la construction de 9 hôpitaux régionaux vétérinaires) ;
- L'homologation de (33) trente-trois nouveaux médicaments vétérinaires au cours de la huitième session de la Commission d'AMM ;
- La délivrance de 03 autorisations d'ouverture de cabinets secondaires par le Conseil de l'Ordre.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	La prévalence des maladies animales ciblées est réduite de 0.50% soit de 15,75	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	41.66 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 782 986 001	CP 5 782 986 001
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -67 740 302	Ecart CP -67 740 302
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 404 170 843	CP 3 341 686 796
TAUX DE CONSOMMATION	58,86 %	57,78 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Compte tenu du fait que les Services vétérinaires sont considérés comme un bien public mondial, la performance globale du programme et celle détaillée des actions ont été tributaires de l'implication des partenaires techniques et financiers œuvrant dans la santé animale, notamment : la FAO, l'USAID, la CDC, l'OIE, l'OMS, l'USDA, le PRODEL, l'IDDS et la GIZ. Entre autres, on note : - La poursuite de la mise en œuvre du plan national de contrôle et d'éradication de la PPR à travers l'organisation des campagnes de vaccination de masse ; - Le rapportage de 1400 foyers de maladies animales pour un total de 49 maladies déclarées dont 229 (16,35 %) sont des foyers de zoonoses prioritaires (151 foyers de rage, 36 foyers de salmonellose, 30 foyers de péripneumonie contagieuse bovine, 30 foyers de maladie de Newcastle, 27 foyers de trypanosomose, , 15 foyers de Peste Porcine Africaine, 07 foyers de tuberculose bovine, 07 foyers de Peste des Petits Ruminants, 06 foyers d'Anthrax, 04 foyers de maladie de Gumboro, 03 foyers de Charbon Symptomatique, 2 foyers de Brucellose et 01 foyer de Pasteurellose bovine) ; - La survenue de la pandémie de la Covid-19 et ses effets néfastes sur le sous-secteur élevage, pêches et industries animales en général et la santé animale en particulier ; - Le contrôle et l'assainissement de dix millions (10 000 000) d'hectares de pâturage infestés par les glossines ; **N.B. :** Il faut noter que les actions des Services Vétérinaires en 2019 ont bénéficié de l'utilisation des stocks de matériel divers et de très bonne qualité offert par les partenaires en 2016 et 2017	

	dans le cadre de la gestion des foyers de la grippe aviaire. Pour l'atteinte de la cible visée, il importe non seulement d'allouer plus de ressources de fonctionnement aux Services Vétérinaires mais aussi d'acquérir les stocks de sécurité pour permettre à ces services de mieux se mouvoir et d'être efficients pour une meilleure riposte en cas d'alerte.
PERSPECTIVES 2021	- Poursuite de la collaboration avec les partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine de la santé animale en vue d'améliorer la prévalence des maladies ; - Poursuite de la surveillance des maladies animales et l'acquisition du matériel de surveillance et de gestion des foyers ; - La mise en fonctionnement du Centre de gestion des opérations d'urgences en santé animale ; - Poursuite de la vaccination de masse du gros bétail et des animaux de compagnie ; - La poursuite de l'amélioration de la qualité des services de santé animale par le développement des infrastructures de santé animale ; Rendre fonctionnelles les antennes du LANAVET de Bafoussam et de Ngaoundéré ; - Mise en œuvre des plans opérationnels de contrôle et de lutte contre les maladies animales prioritaires ; - Poursuite de mise en œuvre de la phase contrôle du Programme National de Contrôle / Eradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR), de concert avec le PRODEL ; - Validation et vulgarisation de l'application (web application) de collecte, de traitement et de transmission des données zoo sanitaires et d'analyse des risques de la Direction des Services Vétérinaires ; Acquisition du matériel et équipement d'inspection sanitaire pour le CHAN 2020 et la CAN 2021 en vue de l'amélioration du dispositif de la restauration collective ; - Poursuivre la formation des agents inspecteurs et des professionnels des DAOAH ; - Poursuite du processus d'homologation des médicaments et produits à usage vétérinaire, L'inspection des établissements pharmaceutiques vétérinaires et le contrôle qualité des médicaments disponibles sur le marché.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

En 2020, l'objectif du programme 407 était de réduire de 1% la prévalence des maladies animales prioritaires soit de passer d'une prévalence de 16, 25 % en 2019 à 15, 25% en 2020. Cependant, cet objectif n'a pas été attient en raison de l'insuffisance des ressources financières consacrées aux services vétérinaires dans le cadre de la prévention (vaccination de masse), de la gestion des foyers des maladies animales et les contraintes imposées par la survenue de la pandémie de la Covid-19.

Action 01 CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES

L'objectif de cette action est de réduire la prévalence des maladies animales ciblées à travers la surveillance épidémiologique des maladies animales prioritaires, la prévention et la lutte contre les maladies prioritaires ainsi que l'appui au CTD pour la création et l'aménagement des infrastructures d'élevage et de contrôle de la circulation du bétail et la construction et l'équipement des Centres Zootechniques et Vétérinaires (CZV).
En 2020, l'objectif visé était d'augmenter de 10% la proportion des foyers de maladies animales prioritaires gérés par rapport au nombre de foyers confirmés soit de passer de 40 en 2019 à 50 % en 2020. Cependant, cet objectif n'a pas été attient en raison de l'insuffisance des ressources consacrées à la prévention (vaccination), l'absence d'un stock de sécurité de vaccins contre les maladies animales prioritaires, l'insuffisance des ressources matérielles pour la gestion des foyers des maladies animales et les néfastes de la pandémie de la Covid-19.

OBJECTIF	Réduire la prévalence des maladies animales							
Indicateur	Intitulé:		Taux de prévalence moyen des maladies ciblées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		70.0				15.25%.	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96,8%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 704 900 000	2 704 900 000	3 386 761 698	3 386 761 698	1 819 861 698	1 806 577 651	53,73 %	53,34 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Dépendance de la production du vaccin contre la fièvre aphteuse à l'expertise des laboratoires internationaux (BVI au Botswana) par conséquent l'approvisionnement est difficile ; - Contexte endémique de la peste porcine africaine dans notre pays ; - L'apparition des foyers d'anthrax dans la Région du Nord-Ouest et l'expansion du syndrome ulcératif épizootique dans la région de l'Extrême-Nord ; - L'absence d'un stock de sécurité des vaccins pour la gestion rapide des foyers de maladies animales prioritaires; - Insécurité transfrontalière à l'Est et à l'Extrême-Nord entrainant les mouvements incontrôlés d'animaux aux frontières avec la RCA et le Nigeria et la forte prévalence des maladies émergentes et							

	ré-émergentes ; - La crise sécuritaire dans les Régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest entrave l'accès des acteurs aux services de santé animale ; - La hausse de l'incidence de la rage sur le territoire national ;
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 52 bulletins épidémiologiques hebdomadaires (CENAD) produit. Ce qui a permis de relever le taux de promptitude à 80% et de complétude à 91,15% ; - 1400 foyers de maladies animales ont été rapportés pour un total de 49 maladies déclarés dont 229 (16,35 %) sont des foyers de zoonoses prioritaires (151 foyers de rage, 36 foyers de salmonellose, 30 foyers de péripneumonie contagieuse bovine, 30 foyers de maladie de Newcastle, 27 foyers de trypanosomose, , 15 foyers de Peste Porcine Africaine, 07 foyers de tuberculose bovine, 07 foyers de Peste des Petits Ruminants, 06 foyers d'Anthrax, 04 foyers de maladie de Gumboro, 03 foyers de Charbon Symptomatique, 2 foyers de Brucellose et 01 foyer de Pasteurellose bovine); - Une enquête écologique a été réalisée pour la recherche de la circulation du virus du Monkeys pox suite à l'apparition des cas suspects de Monkey pox dans les régions de l'Est et du Centre ; - L'investigation des cas de tuberculose bovine dans la région du Centre, département de la Haute Sanaga, Arrondissement de Mbandjock ; - 25 professionnels de la santé animale (cadre du MINEPIA, du MINFOF et vétérinaires du secteur privé) formés en épidémiologie de terrain ISAVET (In Service Applied Veterinary Epidemiology) avec l'appui de la FAO-ECTAD ; - La participation aux activités de riposte contre la Covid 19 au COUSP ; - 5 442 784 petits ruminants vaccinés contre la Peste des Petits Ruminants (PPR) soit 1 534 968 dans le cadre de la campagne de vaccination réalisée avec l'appui de la Croix Rouge Internationale du Cameroun (CICR) dans les départements du Logone-et-Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga (Région de l'Extrême-Nord) et 3 865 567 pour la campagne réalisée avec l'appui du PRODEL dans le reste du pays. On note un taux de réalisation de 98,19% par rapport à l'objectif annuel qui était de vacciner 5,5 millions de petits ruminants ; - La réalisation en 2020, de l'enquête sérologique post-vaccinale de la Peste des Petits Ruminants à l'issue de campagne de vaccination de 2019 avec un taux de séroconversion satisfaisant soit 71,7% au niveau national ; - 1 319 961 bovins vaccinés contre la Péripneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB), 707 107 contre le charbon symptomatique, 319 258 contre le charbon bactéridien, 607 115 contre la pasteurellose et 291 416 contre la maladie nodulaire cutanée ; - 9 364 vaccinés animaux de compagnies (chiens, chats et primates) contre la rage ; - 3 737 709 volailles vaccinées contre la maladie de Newcastle et la vaccination de 14 987 porcs contre le rouget ; - 31 cadres formés sur les bonnes pratiques de gestion des urgences de santé animale (GEMP) avec l'appui de la FAO-ECTAD ; - Le renforcement de la surveillance d'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire) afin de maintenir le statut indemne sur l'ensemble du territoire ; - 1200 acteurs sensibilisés (cadres techniques, leaders d'éleveurs, éleveurs, cadres communaux) sur la lutte antivectorielle (LAV).

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La performance obtenue n'a été rendue possible qu'avec le concours des actions suivantes : - La mise en œuvre du programme national de contrôle et d'éradication de la PPR conformément à la stratégie mondiale d'éradication de la maladie a favorisé la mobilisation des cadres du MINEPIA et du CICR ; - La mise en œuvre d'un certain nombre d'activités notamment la prise en charge effective et efficace des foyers a contribué à la protection du cheptel national et des populations humaines, ainsi qu'au renforcement de résultats des productions animales ; - La surveillance et la lutte contre la peste et la grippe équine a permis d'endiguer les foyers de maladies ; - La riposte contre les maladies animales et les zoonoses n'a été effective que grâce à la disponibilité du stock de sécurité acquis lors de l'épizootie de Grippe aviaire et le soutien des partenaires au développement. Toutefois, la faiblesse des ressources n'a pas toujours favorisé les performances escomptées. L'insuffisance des équipements d'inspection et du matériel de protection du personnel a rendu difficiles les conditions de travail du personnel et la faible allocation budgétaire pour la gestion des foyers de maladies animales a été mitigée par la mobilisation des ressources matérielles mises à disposition au cours des exercices 2016-2017 par les partenaires.
Perspectives 2021	- Poursuite du renforcement des capacités et des compétences du Réseau d'Epidémiosurveillance au Cameroun (RESCAM) ; - Mise en œuvre des plans de lutte (11) contre les maladies animales et les zoonoses prioritaires ; - Poursuite de l'acquisition du matériel de surveillance et de gestion des foyers, ainsi que la constitution d'un stock de matériel et équipements pour le PPA ; - Appui au diagnostic des maladies animales ; - Vaccination de masse du gros bétail et des animaux de compagnie ; - Construction et équipement de 55 Centres Zootechniques et Vétérinaires pour l'amélioration de la qualité des services de santé animale ; - Mise en place du réseau de collecte, de traitement et de transmission des données zoo sanitaires et d'analyse des risques de la Direction des Services Vétérinaires ; - Renforcement des équipes d'intervention rapide par une amélioration de la mobilité (amélioration du parc automobile des services d'intervention nationale et régionale) et du matériel informatique et en moyens de communication et d'intervention ; - La méthodologie d'évaluation de l'indicateur n'étant pas bien définie, sa révision s'avère nécessaire.

Action 04

L'objectif de cette étude est de protéger les populations humaines des maladies transmissibles par les animaux à travers l'inspection sanitaire vétérinaire, le contrôle qualité et la certification des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique, la prévention et la lutte contre les zoonoses prioritaires.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	634 413 709	634 413 709	634 413 709	634 413 709	30 890 877	30 890 877	4,87 %	4,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	– € €L'organisation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2021) et de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2022) ; - Forte assistance des organismes statutaires et internationaux car les Services Vétérinaires sont considérés comme un bien public mondial dans le cadre de la gestion des problématiques de santé publique et de l'approche « une Santé » ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Cent cinquante un (151) foyers suspects de rage animale, 7 foyers de Tuberculose et 6 foyers d'Anthrax ont été notifiés ; – €En matière d'inspection sanitaire vétérinaire, 1 349 197 animaux dont 273 210 bovins, 6 358 porcins, 562 508 petits ruminants, 949 671 volailles, 156 Asins, 67 Equins ont été abattus et inspectés en 2020 ; – €La saisie et la destruction de 109 901, 82 Kg de viandes et abats dans les abattoirs et aires d'abattages afin de protéger les consommateurs contre les zoonoses et d'autres maladies animales ; – €L'acquisition des 6000 doses de vaccin antirabique pour la vaccination gratuite des animaux de compagnie contre la rage aussi bien au niveau central que régional ; – La formation de plus de 143 acteurs de la restauration collective sur les bonnes pratiques d'hygiène des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique dans les villes devant abriter le CHAN 2020 et la CAN 2021 (Yaoundé, , Douala, et Limbe) ; – €L'élaboration des manuels d'ISV et des guides de bonnes pratiques d'Hygiène des DAOAH ; – €La célébration de la journée mondiale contre la Rage et la sensibilisation du grand public sur la rage à travers les médias et divers moyens de communication notamment les outils (T-shirts, depliants, posters et affiches) élaborés grâce à l'appui des partenaires.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	– Le fort maillage des services d'inspection sanitaire vétérinaire (Centre Zootechnique Vétérinaires et Postes d'ISV) actifs au quotidien, a facilité à la détection précoce de risques liées à la Sécurité Sanitaire des produits d'origine animale et la prise en charge des zoonoses prioritaires sur toute l'étendue du territoire ; - l'implication des partenaires techniques et financiers œuvrant dans la santé animale, notamment : la FAO, l'USAID et le PRODEL ; - Le maillage du territoire par les Services Vétérinaires privés a contribué efficacement à la vaccination des animaux de compagnie ; - La célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage a été un atout pour la sensibilisation du public ; - La préparation des évènements sportifs, notamment le CHAN 2020 et la CAN 2021 a contribué au renforcement de l'ISV ; - La mise en œuvre de l'approche « une santé » a permis une communication efficace des services de santé animale et santé humaine, renforçant le cadre de détection d'intoxication et des toxi-infections alimentaire.
Perspectives 2021	–€Poursuite du processus du contrôle de la qualité de la viande mise sur le marché (estampillage) ; –€Poursuite de la construction et réhabilitation des aires d'abattage et des abattoirs équipés de rails aériens en vue de réduire la prévalence des zoonoses ; –€Poursuite de la révision de la législation vétérinaire ; –€Révision des Certificats et autres documents sanitaires ; –€ Amélioration de la certification vétérinaire et du contrôle officiel ;

Action 05 AMELIORATION DES PRESTATIONS DES SERVICES VETERINAIRES

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité des prestations vétérinaires à travers l'amélioration du maillage du territoire national par les professionnels de santé animal et l'assainissement du marché du médicament vétérinaire.

Pour l'année 2020, il était question d'installer au moins 20 vétérinaires en clientèle privé pour passer d'un effectif de 113 en 2019 à 133 en 2020. Cependant, 15 vétérinaires ont été installés soit un taux de réalisation de 75%. Ceci s'explique par le contexte marqué par la pandémie de la COVID 19 et son impact sur les activités agricoles en général et le secteur privé vétérinaire en particulier.

OBJECTIF	Améliorer la qualité des prestations vétérinaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de vétérinaires installés en clientèle privés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		60.0				96,2%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		128					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 612 288	22 612 288	22 612 288	22 612 288	16 098 750	16 098 750	71,19 %	71,19 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des conditionnalités de l'appui budgétaire : Mise en œuvre de l'indicateur 1.2 dont la Cible 2 est Assainissement du marché du médicament vétérinaire : au moins 100 échantillons de médicaments vétérinaires prélevés par les services d'inspection du MINEPIA dans des établissements pharmaceutiques et analysés par le LANAVET. Appui à l'installation en clientèle privé dans les zones rurales accordé aux jeunes vétérinaires par le PRODEL							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• - 32 vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun ; • - 15 jeunes vétérinaires installés en clientèle privée avec l'appui du PRODEL ; • - 169 Vétérinaires autorisés à s'installer en clientèle privée dont 12 en 2020 ; • - 169 avis techniques d'importation des médicaments et produits à usage vétérinaire délivrés aux Importateurs-grossistes ; • - 33 médicaments et produits à usages vétérinaires ont été homologués en 2020 ; ce qui porte le nombre global de médicaments et produits vétérinaires disposant d'une autorisation de mise sur le marché à 159 médicaments ; • - Le renforcement de la surveillance du marché du médicament vétérinaire à travers l'inspection des 30 établissements pharmaceutiques vétérinaires et la collecte de 172 échantillons de médicaments à base d'oxytétracycline ; • - Le contrôle qualité de 112 échantillons de médicaments vétérinaires à base d'oxytétracycline par le LANAVET ; • - Un plan de gestion rationnel des antimicrobiens 2021-2023 avec l'appui de l'USAID/MTaPS élaboré et validé ; • - L'élaboration et validation du guide de la surveillance intégrée des antimicrobiens au Cameroun ; • La réalisation de l'étude sur l'analyse situationnelle de la gestion des antimicrobiens en santé animale avec l'appui de USAID/MTaPS.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les principaux extrants obtenus sont tributaires de : - L'accompagnement du PRODEL et la GIZ pour l'installation des jeunes vétérinaires à vocation rurale en clientèle privée ; - La tenue de la huitième session d'AMM ayant abouti à l'homologation de 33 médicaments et produits à usage vétérinaires ; - Le renforcement de la surveillance du marché du médicament vétérinaire à travers l'inspection des 30 établissements pharmaceutiques vétérinaires et la collecte de 172 échantillons de médicaments à base d'oxytétracycline ; - L'implication de 29 vétérinaires installés en clientèles privés dans les opérations de vaccination de masse contre la PPR organisées avec l'appui du PRODEL ; - L'élaboration du rapport OIE 2020 sur la consommation des antimicrobiens au Cameroun.
Perspectives 2021	- Poursuite de l'appui à l'installation des vétérinaires privés à vocation rural en prélude à la mise en œuvre du mandat sanitaire ; - Poursuite de l'assainissement du marché du médicament vétérinaire par la collecte et l'analyse d'au moins 200 échantillons ; - Poursuite de l'instruction des dossiers de demande d'Autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires ; - Mise en place du réseau de pharmacovigilance ; - Mise en œuvre du plan de gestion rationnel des antimicrobiens 2021-2023.

Action 06 PILOTAGE DU PROGRAMME

Cette action vise à favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs. Pour l'année 2020, l'objectif était d'atteindre un taux de réalisation de 100% pour les activités budgétisées au sein du programme. Un taux de réalisation technique de 88,23 % a été obtenu au terme de l'année. Les principales difficultés rencontrées concernent l'insuffisance des ressources allouées au suivi des activités, la dépendance excessive des partenaires internes et externes, l'application des mesures barrières du fait de la pandémie de la COVID-19.

OBJECTIF	Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				88, 23%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88, 23%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 353 319 702	2 353 319 702	1 739 198 306	1 739 198 306	1 537 319 518	1 488 119 518	88,39 %	85,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La recherche de la performance par l'atteinte des objectifs préalablement définis, l'implémentation du dispositif PPBS au sein du Ministère ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le fonctionnement et la coordination des activités de la Mission Spéciale d'éradication des Glossines, des postes d'inspection sanitaire vétérinaires sur l'ensemble du territoire ; - Tenue de deux réunions de pilotage du programme ; - La tenue d'une réunion de concertation ONVC-DSV relative à l'examen du projet d'arrêté régissant les activités des paras professionnels vétérinaires ; - La coordination et le suivi des activités de surveillance épidémiologique au niveau national et régional ; - La coordination et suivi des activités de surveillance et de diagnostic des maladies animales et zoonotiques au niveau du LANAVET ; - Organisation d'une concertation DSV-LANAVET-MINFI dans le cadre du Contrat de Reformes Sectoriel ; - Tenue des sessions régulières de concertations avec les partenaires (FAO-ECTAD, MTaPS, CICR, USAID…).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La principale difficulté rencontrée dans la mise en œuvre des activités au cours de l'année 2020 était l'insuffisance des fonds, une dépendance excessive des partenaires internes et externes pour la réalisation des activités prioritaires et les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19.							
Perspectives 2021	- La poursuite des activités de suivi favorisant une meilleure exécution des activités ; - Une meilleure Coordination des actions et les activités du programme.							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 408

DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Responsable du programme

MIMBANG GUY IRENE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La stratégie du Gouvernement consiste à lever les contraintes qui empêchent la gestion responsable de la pêche et le développement durable de l'aquaculture. L'objectif triennal pour la période 2021-2023 pour le MINEPIA est d'accroitre de 30% l'offre en produits de pêches et de l'aquaculture.

C'est ainsi que, pour atteindre ces objectifs, le MINEPIA, s'est appuyé sur quatre (04) programmes dont trois (03) opérationnels et un (01) support. Parmi ses trois (03) programmes opérationnels figure le programme 408 intitulé « Développement des productions halieutiques » qui s'aligne sur l'axe de la stratégie du secteur rural dénommé « Modernisation de l'appareil productif »,qui a été mis sur pied suivant les dispositions du décret N° 2012/382 du 14 septembre 2012, visant l'accroissement durablement des productions halieutiques par la maîtrise de la production des pêches de capture, le développement de l'aquaculture intensive et le développement des infrastructures aquacoles et de la pêche. Tout ceci à travers un meilleur suivi, un contrôle et une surveillance des activités de pêche, la lutte contre la pêche INN, la réduction des pertes post capture, la formation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture ainsi que l'appui en équipements, le développement de l'aquaculture intensive et l'aménagement des infrastructures.

Le fonctionnement de ce programme repose sur son principe d'opérationnalisation de ses activités conduites par une équipe composée de :

- un responsable du programme ;
- un responsable d'action ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;
- des points focaux.

En 2018, le programme a subi une refonte avec le concours de l'Union Européenne et ses actions ont été reformulées, passant ainsi de trois (03) à quatre (04) actions que sont :

- Action 01 : Maîtrise de la production des pêches de capture
- Action 02 : Développement de l'aquaculture intensive
- Action 03 : Appui conseils aux acteurs
- Action 04 : Pilotage du programme

Pour une meilleure atteinte de résultats du programme, les indicateurs sont exprimés en quantité de produits de pêches et d'aquaculture disponibles et en baisse de volume d'importations.

OBJECTIF	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits halieutiques produits
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence: Année de référence:	223214.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	254637.0 2022

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MAÎTRISE DE LA PRODUCTION DES PECHES DE CAPTURE Action 02: DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE INTENSIVE Action 04: APPUI CONSEILS AUX ACTEURS Action 05: PILOTAGE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 750 970 044	CP 2 750 970 044
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MIMBANG GUY IRENE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'un des rôles clés que joue le secteur rural en cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30) qui sera désormais le nouveau cadre de référence pour l'action gouvernementale du développement au cours de la prochaine décennie (2020-2030) est celui d'assurer la sécurité alimentaire des camerounais.

Cependant, en 2019, l'offre en produits halieutiques au Cameroun se situait à 335 158 tonnes, pour une demande nationale estimée à près de 500 000 tonnes de poisson par an. Cette production cumulée représente une offre largement dominée par la pêche artisanale maritime (79%), la pêche continentale (14%), la pêche industrielle (4%) et l'aquaculture (3%). En 2020, 185 000 tonnes de poissons pour au moins 185 milliards de FCFA ont été importés.

Toutefois, cette faible offre de production halieutique du Cameroun reste insuffisante pour couvrir les besoins réels du pays. En 2020 certains faits ont été pris en compte dans mise en œuvre des activités du programme, notamment :

- La crise sanitaire relative à la pandémie du COVID-19 ;
- La difficulté d'accès à la façade maritime dans la Région du Sud-Ouest à cause de la crise sociopolitique ;
- La difficulté d'accès à l'eau dans les zones impactées par les exactions de la secte Boko-haram ;
- La recherche des moyens pour la mise en place d'un système de collecte et de conservation des produits de pêche et de l'aquaculture ;
- La collecte difficile des données et la production des statistiques fiables ;
- L'élaboration d'un avant-projet de loi fixant le régime des pêches et de l'aquaculture au Cameroun ;

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale de ce programme se mesure par la quantité de produits halieutiques captée. Les efforts mis en œuvre dans le cadre de l'amélioration du dispositif de collecte des données présentent une production de poissons de 226 050 tonnes au courant de l'exercice 2020, cette performance est due à :

- la poursuite de la lutte contre la pêche INN en partenariat avec le MINDEF ;
- la mise en œuvre effective du repos biologique dans les principales pêcheries (Maga, Kai-kai, Lagdo, Alfa, Mbakaou, Bankim, Magba)
- l'homologation des structures de production, de commercialisation et de vente des produits halieutiques ;

la distribution des équipements (embarcations motorisées) aux chefs de Centres de Pêche pour un meilleur encadrement et déploiements sur les plans d'eau.
L'appui aux aquaculteurs en matériels et en intrants ;
le développement des infrastructures et équipements aquacoles ;
la formation des acteurs pour une réduction significative des pertes après capture ;
l'acquisition des intrants d'élevage pour le développement de l'aquaculture hors sol ;
l'accompagnement de 09 OP dans l'aquaculture.

Tout cela se fera à travers un meilleur suivi,le contrôle et la surveillance des activités de pêche, la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée (pêche INN), la réduction des pertes post capture, la formation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture ainsi que leur appui en équipements, le développement de l'aquaculture intensive et l'aménagement des infrastructures.

Le développement intensif de l'aquaculture, à travers les transferts de fonds aux collectivités décentralisées pour:

la construction de neuf (09) Centres de Pêche : Ali-Mali, Bonatame, Tiko, Ekondo Titi, Mbakaou, Akonolinga, Ndélélé, Batouri, Port de Douala ;
la construction de sept (07) halles de vente de poisson au marché de poisson : Ngaoundéré III, Mouanko, Kaélé, Campo, Mayo Hourna, Isanguelé, Mundemba,
la construction d'un (01) fumoir à Mouanko ;
l'amélioration d'un débarcadère et du marché de poisson à Youpwe ;

L'exécution de trois (03) marchés à savoir:

l'acquisition des bacs plastiques (5m3) et intrants pour les femmes et les jeunes aquaculteurs ;
l'acquisition des cages flottantes (48 m3) et intrants pour l'élevage des tilapias ;
l'acquisition de trois (03) tonnes d'aliments pour poisson.

pour l'action « Appui conseils aux acteurs », les fonds de contrepartie pour le Projet de promotion de l'entreprenariat aquacole (PPEA) ont été mis à disposition du projet pour la réalisation des activités prévues.

concernant l'action sur le Pilotage du programme, les activités du suivi et d'accompagnement ont été exécutées.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**226 050 tonnes**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	09.03%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 320 154 207	CP 4 320 154 207
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 569 184 163	Ecart CP -1 569 184 163
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 993 352 261	CP 3 980 802 261
TAUX DE CONSOMMATION	92,44 %	92,14 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La performance de ce programme affiche un taux de réalisation de 99,18%, ceci est le résultat des actions d'accompagnement des acteurs et de la mise en œuvre dans les différents plans d'eau du repos biologique, de contrôle de la façade maritime, de soutien aux producteurs. La disponibilité des cadres qualifiés à travers la mise en œuvre des programmes et projets a été d'un grand apport pour le programme 408. Toutefois, l'insuffisance des moyens financiers et la faiblesse du dispositif de collecte des données de production halieutique constituent un frein important dans la capitalisation des résultats du	

	programme. L'amélioration de celle-ci permettra sans doute de faire de meilleures projections des cibles de production visées à court, moyen et long terme
PERSPECTIVES 2021	- la poursuite de la mise en œuvre du repos biologique et de la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau ; - la poursuite du développement de l'aquaculture à travers la promotion des activités. - la sélection et l'accompagnement des investisseurs nationaux et internationaux dans la production de poissons de tables ; - l'acquisition des bacs pour l'élevage des poissons ainsi que des intrants de production au profit des femmes et des jeunes; - la poursuite des travaux de construction du marché aux poissons et du débarcadère de Youpwé ; - la poursuite de la construction, la réhabilitation et l'équipement des unités de conservation, de transformation et de commercialisation, ainsi que des infrastructures de pêche à travers les Collectivités Territoriales Décentralisées; - l'extension de la distribution du matériel de pêche et accessoires aux pêcheurs de la zone du Lac Tchad ; - la construction d'une nouvelle usine de production de glace à Kribi ; - le développement et l'identification de nouvelles zones de collecte des produits halieutiques ; - l'encadrement et le renforcement des capacités des acteurs de la pêche ; - la poursuite de la mise en œuvre des activités relatives au développement de l'aquaculture intensive ;

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

La mise en œuvre des actions du programme 408 met en évidence les résultats de ces différentes actions obtenues au 31 décembre 2020.
La description de cette performance s'articule autour des actions suivantes :

Action 01 : Maîtrise de la production des pêches de capture ;
Action 02 : Développement de l'aquaculture intensive ;
Action 03 : Appui conseils aux acteurs ;
Action 04 : Pilotage du programme.

La quantité des produits débarqués en 2019 a été de 219 100 tonnes soit un gap de 1 300 tonnes par rapport à la cible de 2020 qui était 222 400 tonnes programmée pour la même année. L'évaluation triennale présente un taux de réalisation de 90.43% par rapport à la cible fixée en 2022.
La performance décrite ci- dessus est tributaire à l'amélioration de la gouvernance des pêches ainsi que de la contribution à la gestion durable des ressources.
Toutefois, certaines difficultés liées à l'identification de la totalité des acteurs et à la collecte des données entravent l'amélioration de la performance du secteur.

Action 01 MAÎTRISE DE LA PRODUCTION DES PECHES DE CAPTURE

Cette action a pour but de d'augmenter les quantités des produits halieutiques débarqués afin de rendre disponible les protéines animales d'origine halieutique. Pour ce faire, en 2020, il était question de produire 220 000 tonnes de poisson issue de la capture à travers le renforcement de la structuration des acteurs des filières autour des différents barrages, le respect du repos biologique par ces acteurs, la construction des infrastructures de débarquement, de conditionnement, de conservation. Etc. la mise en œuvre de la convention de collaboration en le Ministère de la défense pour lutter contre la pêche INN.
Ces efforts consentis ont permis d'avoir un taux de réalisation de 90,43% de l'indicateur projeté pour cet exercice budgétaire.

OBJECTIF	Augmenter la production des pêches de capture		
Indicateur	Intitulé:	Quantité des produits halieutiques débarqués	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,54
	Unité de mesure	t	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	218000.0	
	Année cible:	2022	
	Valeur Cible	242278.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	219 100	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	783 601 000	783 601 000	2 801 851 850	2 801 851 850	2 570 670 454	2 565 480 454	91,74 %	91,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Amélioration de la gouvernance en matière des pêches ; - Lutte contre le COVID ; - Renforcement de la lutte contre la pêche INN qui s'est accentuée avec le climat sociopolitique défavorable dans la région du sud-ouest et de l'Extrême-Nord ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• - Mise en œuvre effective du repos biologique dans les principales pêcheries (Maga, Kai-kai, Lagdo, Alfa, Mbakaou, Bankim, Magba) ; • - Début des travaux du projet d'aménagement du quai et la construction du marché de poissons de Youpwé ; • - 11 embarcations en fibre de verre et 11 moteurs hors-bord ont été dotées aux Centres de Pêches et Postes de Contrôle de Pêches (Kribi, Yoyo et Manoka, Lagdo, Long Pangar, Maga) ; • - Formation de 750 pêcheurs dans les nouvelles retenues d'eau (Lom-Pangar, Mekin, Mem'vele), sur les techniques de transformation de poisson par le fumage et séchage ; • - Formation sur les nouvelles techniques de pêche, sur les bonnes pratiques de pêche, sur l'exploitation des fonds rocheux) ; • Formation sur les nouvelles technologies de traitement, de transformation et de conservation, et sur les bonnes pratiques d'hygiène							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La gestion durable des ressources qui a été l'un des points importants dans la mise en œuvre du programme 408 en 2020, a permis d'avoir cette performance qui est aussi tributaire de l'amélioration de la gouvernance des pêches à travers l'appui en équipements et matériels de pêche. Toutefois, la collecte des données est un frein à l'amélioration de la performance du secteur.							
Perspectives 2021	- la poursuite de la structuration des pêcheurs sur les plans d'eau intérieure à travers la CDPM; - la poursuite du suivi, du contrôle et de la surveillance des activités de pêche par le renforcement de la lutte contre la pêche INN ; - suivre les activités d'installation des acteurs dans la zone de Bakassi; - la poursuite de la mise en œuvre du repos biologique et de la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau ; - poursuivre la construction du quai et marché de Youpwé ; - poursuivre les Constructions, les réhabilitations et l'équipement des infrastructures de pêche, de conservation, de transformation et d'encadrement à travers 23 projets dans 23 communes.							

Action 02 DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE INTENSIVE

Cette action a pour but de d'augmenter la quantité de poisson de table sur le marché afin de satisfaire les besoins des camerounais en protéines animales d'origine halieutique. Pour y parvenir, plusieurs activités intègrent la stratégie de mise œuvre notamment :

L'accopagnement des acteurs dans leur structuration et surtout l'adoption des techniques innovantes améliorant la rentabilité de l'aquaculture

La mise à la disposition de manière permanente les intrants de qualité (alevins et aliments).

La contruction des infrastructures aquacoles ;

La vulgarisation des mesures incitatives visant à interreser les investisseurs nationaux et internationaux à invertir dans les domaines.

La recherche permanente des solutions permettant de reduire les importations par l'import substitution.

Ces efforts consentis pour l'exercie budgétaire 2020 ont permis de capter 6950 tonnes de poisson pour un taux de réalisation de 91,44%. Bien que les taux de réalisation technique soit généralement satisfaisants, cette action reste une action permanente pour le développement des productions halieutiques.

OBJECTIF	Augmenter la production de l'aquaculture							
Indicateur	Intitulé:		Quantité des produits d'aquaculture obtenue				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		5214.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		7600.0				92.67%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6950					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 076 144	8 076 144	8 076 144	8 076 144	8 044 545	8 044 545	99,61 %	99,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en place d'un cadre stratégique et organisationnel favorable au développement de l'aquaculture ; - Promotion des entreprises aquacoles économiquement rentables en vue d'augmenter les productions de poisson de table							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**Dans le cadre de la mise en œuvre des acquisitions :** - - L'acquisition d'aliments pour poisson pour les Unités de production - L'acquisition des bacs plastiques (5m3) et des intrants pour l'appui et l'installation des producteurs de clarias - L'acquisition des Cages flottantes (48 m3) et des intrants pour l'appui et l'installation des producteurs de tilapia **Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs :** - - L'appui aux aquaculteurs par la distribution d'aliments, des matériels et des équipements de production - Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt aux investisseurs nationaux et internationaux en aquaculture suivi de leur sélection.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Dans l'objectif de réduire la dépendance du Cameroun aux importations de poissons, diverses actions ont été menées par le MINEPIA notamment : - l'appui en intrants et en matériels aux acteurs privés ; - la poursuite de la vulgarisation des techniques d'aquaculture et l'introduction des techniques de production en bacs et en cages flottantes dans certaines localités; - la sensibilisation du secteur privé sur les opportunités d'investissement dans la filière aquaculture.
Perspectives 2021	- Mise en place des actions dans le cadre de l'import substitution ; - Poursuite de la sensibilisation du secteur privé sur les opportunités d'investissement dans la filière aquaculture. - Poursuite de l'acquisition et l'installation des bacs plastic ; - Poursuite de l'acquisition des intrants d'élevage (clarias).

Action 04 APPUI CONSEILS AUX ACTEURS

L'objectif de cette action est d'améliorer l'accompagnement et l'encadrement des acteurs. Il s'agit d'éclairer les acteurs de la filière sur les avantages et les inconvénients des choix qu'ils opèrent. De manière spécifique, il s'agit de vulgariser les techniques innovantes d'élevage de poisson et suivre les producteurs dans la mise en œuvre de leur projet afin de rendre rentable et améliorer leur revenu. Le but final est rendre de manière permanente la disponibilité du poisson sur la table du consommateur et lutter contre l'nsécurité alimentaire.

Les principales activités mises en œuvre au courant de l'exercice budgétaire 2020 ont concerné la vulgarisation des outils techniques, l'accompagnement techniques des aquaculteurs et la selection des investisseurs par un appel à manifestion d'intérêt lancé à cet effet.

OBJECTIF	Améliorer l'accompagnement et l'encadrement des acteurs							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'organisation des producteurs accompagnés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	105.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	130.0					100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 384 096	29 384 096	29 384 096	29 384 096	4 498 065	4 498 065	15,31 %	15,31 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Réduction de la dépendance des importations de poissons au Cameroun ; - Mise sur pied d'un dispositif de facilitation de la structuration et formation des acteurs de la pêche dans les principales pêcheries ; - Climat sociopolitique défavorable au développement des productions halieutiques dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; - Renforcement de l'accès des aquaculteurs aux services de formation, d'appui et d'accompagnement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de la mise en œuvre du programme : • 102 promoteurs en aquaculture sélectionnés et accompagnés suite à l'ouverture des offres après appel à manifestation d'intérêt aux promoteurs nationaux et internationaux en aquaculture ; • Vulgarisation des outils pédagogiques pour la formation des aquaculteurs et l'accompagnement technique des aquaculteurs et des étudiants.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les renforcements de capacités des acteurs et le renforcement du cadre Juridique, réglementaire et normatif., la vulgarisation des nouvelles techniques modernes d'aquaculture, la facilitation d'accès aux équipements et intrants par les structures sous tutelles ont permis l'obtention des principaux extrants obtenus au courant de l'exercice budgétaire 2020							
Perspectives 2021	- Poursuite de l'encadrement, la structuration et la formation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture ; - Concertation sur le développement de l'aquaculture avec les acteurs publics et privés ; - Organisation des sessions de sélection des acteurs nationaux et internationaux dans le cadre de la promotion de l'aquaculture au Cameroun ; - Renforcement de la coopération internationale à travers le paiement des contributions du Cameroun aux organisations régionales et internationales							

Action 05 PILOTAGE DU PROGRAMME

L'objectif de cette action est de favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs à travers la regularité de la coordination et le suivi des actions programmés, le dialogue de gestion. Cette regularité qui a permis de lever certains goulot d'étranglement identifiés au cous de la mise en oeucre a permis de réaliser 78,3% des activités budgétisées soit 18 activités sur 23.

OBJECTIF	Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		97.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 929 908 804	1 929 908 804	1 480 842 117	1 480 842 117	1 410 139 197	1 402 779 197	95,23 %	94,73 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action se réalise dans un contexte visant à favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs par le suivi de la mise en œuvre de toutes les activités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Coordination des actions et les activités du programme - Coordination des activités dans les services déconcentrés							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Dans l'optique de favoriser la réalisation des meilleures performances au niveau de la mise en œuvre des actions et de la réalisation des différentes activités en vue d'atteindre les objectifs poursuivis par le programme, un plan de suivi a été élaboré et mis en œuvre. - Une meilleur Coordination des actions et les activités du programme.							
Perspectives 2021	- La poursuite des activités de suivi favorisant une meilleure exécution des activités ; - Prises en compte des expériences passées en vue d'améliorer les conditions de mise en ouvres des différentes activités ;							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 409

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHES ET INDUSTRIES ANIMALES

Responsable du programme

OUMAROU OUSMANOU

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 409, intitulé « Programme de Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales » est un programme support qui a pour fonction l'encouragement des initiatives privées, l'amélioration de la gouvernance et du dispositif institutionnel, le renforcement des capacités des acteurs. Son objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

A côté des acteurs de management et de gestion du programme, il y a les autres acteurs intervenants directement ou indirectement dans le Programme.

Au titre de ces acteurs, on distingue principalement :

- le superviseur des programmes (Secrétaire Général) ;
- un responsable de programme ;
- des responsables d'actions ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;
- des référents.
- les responsables des services déconcentrés du MINEPIA.

Ce programme comprend six (06) actions réparties comme suit :

- ***Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;***
- ***Action 2 : Études stratégiques et planification au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;***
- ***Action 3 : Gestion financière et budgétaire au MINEPIA ;***
- ***Action 4 : Communication et relations publiques au MINEPIA ;***
- ***Action 5 : Gestion et diffusion des données statistique au MINEPIA ;***
- ***Action 6 : Développement des ressources humaines et amélioration du cadre de travail au MINEPIA.***

Pour une meilleure atteinte des résultats du programme, les indicateurs sont exprimés en taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	100.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DEL'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) Action 03: GESTION FINANCIÈRE ET BUGÉTAIRE AU MINEPIA Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPIA Action 12: GESTION DE L'INFORMATION ET DIFFUSION DES DONNEES STATISTIQUES Action 13: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 946 292 291	CP 6 946 111 630
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUMAROU OUSMANOU,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 409, intitulé « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales » vise une meilleure mise en œuvre des programmes du MINEPIA. En 2020, les résultats de ce programme ont résulté de la mise en œuvre du plan d'actions prévu pour cette année ainsi que des événements survenus au cours de la même année. La mise en œuvre du Programme a été influencée par un certain nombre d'éléments notamment :

- la poursuite de l'appropriation de la loi portant Régime Financier de l'État par la mise en œuvre du budget programme ;
- la poursuite de l'appropriation de la circulaire du contrôle de gestion et des outils y afférents ;
- la sensibilisation en continu des personnels des services centraux et déconcentrés sur le dispositif PPBS rénové ;
- l'exposition des services du MINEPIA à l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord où sévit la nébuleuse Boko Haram ;
- la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la poursuite des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) ;
- la poursuite des activités du PLANUT (phase II).

La stratégie ci-après déclinée a permis d'obtenir les résultats engrangés.

Conformément aux dispositions du décret 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales, l'amélioration et la coordination des activités du ministère intègre :

- le contrôle, l'évaluation des performances des services et la lutte contre la corruption;
- la coordination de l'action des services centraux et déconcentrés ;
- la définition des procédures internes du ministère ;
- la gestion et la formation du personnel ;
- la planification et le suivi des activités ;

- l'élaboration, l'exécution et le contrôle du budget ;
- la gestion et la maintenance des biens meubles et immeubles.

Les domaines de concentration de l'intervention du programme prennent en compte, les principaux enjeux suivants :

- la mise en place d'un système fiable de production des données statistiques ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel et le fonctionnement efficace de la chaîne interne PPBS.

A ces enjeux s'ajoutent les faits et orientations notables de l'analyse de l'environnement politique, économique, social, légal, etc. qui devront être pris en compte ainsi que leurs implications pour une bonne atteinte des objectifs du ministère. Il s'agit notamment du PNIA, PLANUT, les situations conjoncturelles (BOKO HARAM, insécurité transfrontalière, l'afflux des réfugiés etc.) La mise en œuvre de ce programme implique les acteurs étatiques tant au niveau central que déconcentré. Au niveau central, il s'agit notamment :

- du Secrétariat Général ;
- de l'Inspection Générale ;
- de la Direction des Affaires Générales.

Au niveau déconcentré, la coordination et l'animation des activités est assurée par les délégations régionales. Toutefois, il conviendrait d'établir un bon climat de travail entre les différents acteurs pour assurer un pilotage harmonieux de la stratégie. S'agissant des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui constituent des acteurs privilégiés notamment dans le cadre du processus actuel de décentralisation, il est attendu d'elles la bonne mise en œuvre des compétences qui leur sont transférées, en étroite collaboration avec les services techniques compétents du ministère. Les projets à financement conjoint qui interviennent dans ce programme sont AMO, PCP-AFOP. Les Partenaires Techniques, Financiers (PTF) et agences de coopération qui apportent un appui à ce programme sont l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale (BM), le Royaume

d'Espagne, les Organismes du Système des Nations Unies au Cameroun (OIE, PNUD, FAO, PAM, FIDA, OMC, etc.) à travers le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), etc. Il est attendu de ces PTF l'appui à l'amélioration du cadre juridique et le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur. Le mode opératoire de mise en œuvre de ce programme est décliné en six (06) actions

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du Programme présente taux de réalisation de l'indicateur de 96% Celle-ci est tributaire :

- du renforcement du dispositif de pilotage ;
- de la continuité de la mise en œuvre du cadre organique par la nomination des nouveaux responsables ;
- de l'appropriation progressive du Budget Programme ;

- de la tenue régulière des réunions de coordination au niveau central, au sein de chaque Direction et au niveau déconcentré ;
- des missions de suivi, de contrôle et d'évaluation des Services du MINEPIA ;
- du respect du plan de passation de marché malgré certains retards observés ;
- de l'amélioration du dispositif de collecte des données statistiques.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 01 loi de finance votée par les deux (02) chambres du parlement ; - 03 documents de planification et de programmation produits ; - 01 Rapport Annuel de Performance 2019 du MINEPIA produit ; - 65,09% de taux d'exécution budgétaire du MINEPIA (au 3ème trimestre) ; - 22% du plan de formation sectoriel 2018-2020 mis en œuvre en 2020 ; - 04 bâtiments administratifs construit ou en cours de construction dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail du personnel ; - 77,78% des marchés du MINEPIA ont été attribué soit 07 marchés attribué sur 09 prévus - 23,62% des poste de responsabilités soit 420 postes sont occupés par des femmes ; - La poursuite de la mise en œuvre des activités du PLANUT (phase 2) ; - La poursuite des activités du RGAE.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	valeur aberrante (non déterminable)	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 053 594 244	CP 8 053 413 583
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 107 121 292	Ecart CP -11 071 212 923
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 512 504 107	CP 7 472 644 107
TAUX DE CONSOMMATION	93,28 %	92,79 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le niveau de mise en place du dispositif est amélioré grâce au respect du cadre organique du MINEPIA et à l'accent mis dans le suivi des activités et aussi à diverses formations en rapport avec le budget programme et la gestion axée sur les résultats, le renforcement de la coordination des activités tant au niveau central que déconcentré	
PERSPECTIVES 2021	- Procéder à la refonte totale des actions et des indicateurs du Programme, définis en 2018 - Poursuivre la mise en place d'un cadre de pilotage de la performance conformément aux exigences de la loi portant Régime financier de l'Etat et des autres entités de l'Etat - Poursuivre le renforcement des capacités du personnel du MINEPIA dans l'optique de la performance - Poursuivre l'amélioration du cadre de travail du personnel - Poursuivre les activités du RGAE - Poursuivre la mise en œuvre du PLANUT (phase 2)	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Cette action vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du ministère des Élevage, pêche et industries animales (MINEPIA). La performance obtenue pour l'année L'année 2020 se justifiable par les efforts et l'engagement du Ministère à mieux coordonner les actions entreprises et ce malgré la survenue de la pandémie de COVID-19, qui a clairement influencé la tenue des réunions de coordination ainsi que le suivi et l'évaluation des activités.
L'atteinte de ces résultats s'explique par le renforcement du pilotage et de la coordination des activités, par le biais de réunions régulières aux niveaux central et déconcentré, au sein des différentes agences et structures rattachées aux programmes et projets. Malgré les difficultés liées à la faible allocation budgétaire des activités de suivi, aux ressources transférées aux CDT et à d'autres structures, les ressources humaines sont motivées à atteindre les résultats.

Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DEL'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

L'action 1 dont l'objectif est d'assurer le bon fonctionnement des structures du MINEPIA, vise une introduction progressive des principes de la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux de mise en œuvre des activités du ministère. Pour cela, elle met à contribution toutes les ressources du ministère, pour l'accomplissement optimal des missions qui lui sont dévolues à un moindre coût.
La performance obtenue pour l'année 2020 est justifiable par les efforts et l'engagement du ministère à mieux coordonner les actions entreprises. Les réunions de coordination, le suivi évaluation des activités sont parmi les actions ayant facilité l'atteinte des différents résultats.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures dAssurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINEPIA							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		98.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				98%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		98%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 914 636 082	2 914 455 421	2 921 696 881	2 921 516 220	2 575 511 549	2 545 651 549	88,13 %	87,13 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action se sont déroulées dans un contexte de : - Redéploiement du personnel selon le cadre organique du MINEPIA - Poursuite du déploiement des orientations stratégiques du MINEPIA dans toutes ses structures							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : La coordination et le suivi des activités ont permis de produire : - 26 rapports de réunions de coordination ministérielle ; - 02 rapports de réunions de coordination élargie aux services déconcentrés du MINEPIA ; - 01 rapport annuel d'activités du MINEPIA pour l'exercice 2019 ; - 01 rapport de mise en œuvre de la feuille de route ministérielle ; - 01 Rapport Annuel des Performances (RAP) pour l'exercice 2019 ; - 1096 arrêtés portant sur les nominations, avancement, mise à dispositions et de détachement produits ; - 1128 jeunes insérés mobilisés dans le cadre du programme AFOP ; - 174 exploitants agropastoraux formés dans les CNFZV du MINEPIA ; - 966 jeunes structurés autour de 15 filières porteuses ; - 689 étudiants tous cycles confondus ont reçu leur attestation de fin de formation dans les CNFZV ; - 90,5% de taux au BTS/HND, option Conseiller Agropastoral et Entreprenariat Agropastoral dans les CNFZV ; - 71 diplômés en pêche industrielle, navigation, marine mécanique et technologie de pêche (Ière promotion) ont reçu leur parchemin au LINAFI ; - 11 rapports de missions de contrôles et d'audit produits (01rapport par région et 01 rapport pour les services centraux) ; - 01 guide de l'usager du MINEPIA actualisé ; - 01 plan stratégique de prévention et de lutte contre la corruption mise en œuvre et disponible ; - 11 mémoires et conclusions élaborés ; - 11 affaires suivies dont 02 conclues ; 1449 actes règlementaires ont été signés, soit 1096 arrêtés et 350 arrêtés portant avis techniques, licences de pêches et visas d'importation.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'obtention de ces résultats s'explique par le renforcement des actions de pilotage et de coordination des activités, à travers la régularité des réunions au niveau central et déconcentré, au sein des différents organismes et structures rattachées, ainsi qu'aux programmes et projets. Nonobstant les difficultés liées à la faible allocation budgétaire des activités de suivi, des ressources transférées aux CTD et aux autres structures, on note une motivation des ressources humaines pour l'atteinte de la performance.
Perspectives 2021	- Poursuivre la tenue des réunions de coordination dans chaque service afin d'apporter des réponses promptes aux difficultés rencontrées ; - Mettre un accent sur la finalisation des outils de pilotage et de vulgarisation du budget programme ; - Sensibiliser les délégués régionaux sur la nécessité d'opérationnaliser les cadres de concertation définis dans le dispositif PPBS ; - Mettre un accent sur la coordination et le suivi des ressources transférées aux CTD, projets et programmes ; - Poursuivre l'évaluation de la performance des services centraux, déconcentrés et des organismes sous-tutelle du MINEPIA ; - Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la corruption et mal gouvernance.

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

Cette action dont l'objectif est d'améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPIA vise à renforcer le processus de planification des programmes et projets relatifs à l'élevage, aux pêches, à l'aquaculture et aux industries animales et halieutiques. Il s'agit d'élaborer ou de réviser annuellement les outils de planification stratégiques et de budgétisation (Chaine des Résultats, Revue, CDMT, budget–programme, etc.) pour une mise en œuvre harmonieuse et un bon suivi de toutes les activités prévues dans les différents programmes ministériels.

La production des documents de planification et de programmation a permis d'améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPIA en 2019.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification stratégique et opérationnelle produits annuellement dans les délais au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		7.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		7.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	27 692 048	27 692 048	25 000 000	25 000 000	24 980 000	24 980 000	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - l'insuffisance de la motivation des différents acteurs de la chaine PPBS ; - l'appropriation timide de différentes étapes du processus de budgétisation ; - l'insuffisance de l'appropriation de la méthodologie d'élaboration de la Chaine de Résultats							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : La coordination et le suivi des activités ont permis de produire : - 01 rapport de la chaîne de résultat 2019 produit ; - 01 rapport de la revue-rationalisation des activités du MINEPIA produit ; - 01 document de planification stratégique post-DSCE du MINEPIA produit ; - 01 rapport de programmation (CDMT 2021-2023) validé par le Comité interne PPBS ainsi que par le MINEPAT et le MINFI au CEP/PA ; - 04 MoU relus et validés avec notamment : le Cameroun et le Nigéria, le Cameroun et la RCA, le Cameroun et l'Argentine enfin le MINEPIA et PLAN Cameroun ; - 04 rapports de suivi des grands projets disponibles ; Finalisation de la maturation des quatre (04) projets de la phase II du PLANUT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ci-dessus n'ont été possibles que grâce au dynamisme des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre. Les extrants attendus au cours de l'exercice 2020 sont au-delà des résultats attendus.							

Perspectives 2021	- Sensibiliser les responsables des programmes sur la nécessité de s'impliquer activement dans l'élaboration des différents outils pris en compte dans le processus de budgétisation. - Sensibiliser et former tous les services déconcentrés du MINEPIA en méthodologie d'élaboration des documents de planification et du Plan d'action. - Sensibiliser les responsables des programmes sur la nécessité de la participation de la DEPCS en particulier la CEP concernant la coordination et le suivi des études à réaliser dans le sous-secteur EPIA ; - La programmation ayant un effet de glissement il est important que tous les programmes initient dès le mois de janvier l'élaboration des éléments de maturité des projets à programmer - la révision de l'objectif de l'activité.

Action 03 GESTION FINANCIÈRE ET BUGÉTAIRE AU MINEPIA

La performance étant l'une des exigences du budget-programme, l'action réservée à la gestion des ressources financières et matérielles vient rompre avec la gestion du défunt budget de moyens, en mettant en avant les principes de performance et d'efficience dans la gestion des ressources mises à la disposition du MINEPIA. De façon spécifique, il sera question ici :

- d'agrandir, maintenir et maîtriser l'ensemble des biens meubles et immeubles du MINEPIA ;
- d'augmenter l'efficience des modes de gestion financières et matérielles par la formation, la sensibilisation et l'intensification du contrôle et l'inspection.

La bonne exécution financière des programmes au MINEPIA a été efficace d'une part par la clarté de la loi de finances et d'autre part par le suivi du traitement des dossiers engagés.

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes au MINEPIA							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution financière des programmes au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100 %	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		86,17					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 012 987	105 012 987	114 392 987	114 392 987	79 289 999	79 289 999	69,31 %	69,31 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - L'exécution du budget du MINEPIA a démarré avec un blocage de précaution obligatoire 20% sur tous les Biens et Services ; - Les lourdeurs administratives dans les procédures de passation de marchés, la faible absorption des ressources transférées au CTD, l'instabilité sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord - L'exécution du budget a été encadrée par la circulaire sur l'exécution du budget au titre de l'exercice 2020 ; Facilitation de la gestion budgétaire informatisée par l'application PROBMIS.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : - 01 document de pré-conférence budgétaire validé ; - 01 document du CIEP validé; - 01 document de conférence budgétaire validé ; - 01 Loi de Finances du chapitre 31, validée et transmise au MINFI ; - 01 Plan de Travail Annuel disponible - 86,17% de taux d'exécution global du budget ; - 77,78% des marchés publics du MINEPIA ont été attribués soit 07 marchés publics sur 09 ;							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les résultats ci-dessus n'ont été possibles que grâce au dynamisme des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre de cette action. les ressources allouées ont permis de réaliser la plus part des activités ; - Les quotas mis à la disposition du MINEPIA en ce qui concerne le budget de fonctionnement sont largement inférieurs au budget de fonctionnement des services centraux du MINEPIA ; - Le faible niveau d'exécution des marchés dans les zones enclavées et d'insécurité.
Perspectives 2021	- Saisir le DGB/MINFI pour améliorer la fiabilité de l'application PROBMIS quant à la production de certains états sur l'exécution du budget ; - Améliorer la collaboration avec les CTD dans l'exécution des projets à ressources transférées

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPIA

La promotion du secteur élevage, pêche et industrie animale est importante pour impulser l'adhésion des intervenants de ce secteur. Pour ce fait, la communication et l'information des parties prenantes sur les activités et les progrès réalisés dans le secteur sont primordiales. Ainsi, la présente action sera développée à travers l'amélioration de la communication, la production et la diffusion régulière des supports de communication.

Les résultats ci-après sont la conséquence de la promotion du sous-secteur EPIA par le MINEPIA, afin d'impulser l'adhésion des intervenants et augmenter la visibilité de l'action du Gouvernement dans ce secteur. Pour ce faire, les TIC sont au centre des progrès réalisés par cette action au courant de l'exercice budgétaire 2020.

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au MINEPIA							
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		60.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 384 096	10 384 096	20 000 000	20 000 000	19 884 758	19 884 758	99,42 %	99,42 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance des outils de communication - Non mise à jour du schéma directeur du numérique ; - Système d'archivage en cours de restructuration, entraînant la surcharge du travail ; - Non déploiement de l'application de gestion du courrier dans tous les services du MINEPIA							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : - 02 numéros de 1000 exemplaires de MINEPIA MAGAZINE ; - 400 exemplaires du journal mural « un mois au MINEPIA » ; - 52 émissions radio « protéines animales » à la CRTV POSTE NATIONAL : tous les mardis de 19h45 à 20h ; - 20 personnels recyclés et sensibilisés sur le progiciel de gestion du courrier ; - 15 personnels formés en maintenance et sécurité informatique ; - 01 site web refondu et fonctionnel (www.minepia.gov.cm); 04 outils de gestion des archives du MINEPIA disponibles et en attente de vulgarisation voire diffusion dans tous les services du MINEPIA.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources financières allouées à cette action ont facilité la production d'un certain nombre de documents relatifs à la visibilité de l'action du MINEPIA en matière de mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le sous-secteur EPIA. Toutefois, certains facteurs ont constitué une entrave à l'atteinte des résultats escomptés, notamment : • L'absence des éléments de maturité de certains projets budgétisés • L'insuffisance du personnel qualifié, en traduction, documentation et archivage • Le retard de livraison des magazines (Un mois au MINEPIA) par les prestataires
Perspectives 2021	• Amélioration du cadre de travail du personnel de la cellule de Communication; • • Poursuite du renforcement des capacités du personnel en gestion des documents administratifs, des techniques de préarchivages et en archivages numériques ; • • Acquisition des documents techniques ; • • Interconnexion des trois (03) sites du MINEPIA à la fibre optique ; • • Production de 2000 de Calendriers, Agendas et blocs notes

Action 12 GESTION DE L'INFORMATION ET DIFFUSION DES DONNEES STATISTIQUES

Pour assurer le suivi-évaluation du sous-secteur élevage, pêches et des industries animales le MINEPIA devra disposer des informations statistiques détaillées lui permettant de mener des études prospectives fiables et d'actualiser les indicateurs. Pour cela, cette action 4 dont l'objectif est d'améliorer la production et la diffusion de l'information statistique, procédera à un recensement général de l'élevage et de l'aquaculture, des enquêtes spécifiques sur le sous-secteur, une collecte des statistiques administratives

Les activités de cette action visent d'une part la réalisation des enquêtes et recensements sur le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales (EPIA). L'objectif étant de disposer des informations statistiques actualisées et fiables sur le sous-secteur. Et d'autre part l'amélioration de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques courantes du sous-secteur EPIA accorde une attention particulière à la remontée et la compilation des statistiques de source administrative, particulièrement en ce qui concerne les données de production. C'est ainsi que la cellule a enregistré, traité et analysé les productions suivantes.

OBJECTIF	Rendre disponible les données statistiques fiables et désagrégées du sous-secteur EPIA							
Indicateur	Intitulé:		Taux de renseignement des indicateurs de performance du MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				60%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 042 500 000	1 042 500 000	1 042 500 000	1 042 500 000	1 042 500 000	1 042 500 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a était mise en œuvre dans un contexte de - L'exécution du budget du MINEPIA a démarré avec un blocage de précaution obligatoire 20% sur tous les Biens et Services ; - Les lourdeurs administratives dans les procédures de passation de marchés, la faible absorption des ressources transférées au CTD, l'instabilité sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord - L'exécution du budget a été encadrée par la circulaire sur l'exécution du budget au titre de l'exercice 2020 ; - Facilitation de la gestion budgétaire informatisée par l'application PROBMIS L'absence des données conjoncturelles et la faiblesse des capacités organisationnelles et techniques au niveau de la DEPCS induit : Positivement - l'appui technique de l'INS dans les activités de RGAE et les activités de collecte et d'amélioration du dispositif statistiques ; - l'engouement du personnel impliqué dans le dispositif de collecte et de production des statistiques. Négativement - des lenteurs dans le décaissement des ressources financières dédiées aux activités planifiées l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières ; le faible niveau implication de certains personnels des services déconcentrés du MINEPIA dans la								

	collecte des données.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : - 01 note annuelle de production et d'importations 2019 produite et diffusé ; - 03 notes de production (premier, deuxième et troisième trimestres) élaborés ; - 01 dispositif numérique de collecte et de transfert des statistiques administratives mis en place ; - La poursuite des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) avec entre autres.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- L'actualisation des données de productions animale et halieutique par la mise en œuvre du RGAE a nécessité une mobilisation de ressources humaines, technologiques et financières. Ainsi les ressources mises à disposition ont facilité l'obtention des résultats sus mentionnés tout en minimisant un certain nombre de risques. Aussi dans le cadre du RGAE, l'acquisition du matériel (équipements réseau, ordinateurs, logiciels), l'amélioration des procédures de travail et les compétences (formation) et le développement des applications informatiques ont été une nécessité pour l'obtention des résultats programmés en 2020.
Perspectives 2021	- poursuite des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage avec la réalisation du module de base ; - extension thématique et géographique du dispositif numérique de la collecte et de la production des données statistiques ; - améliorer la fonctionnalité du dispositif numérique de la collecte et de la production des données statistiques.

Action 13 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

L'action 6 dont l'objectif est de doter les services du MINEPIA des ressources humaines et d'un cadre de travail adéquat, vise à optimiser le rendement du personnel, l'action d'amélioration du cadre de travail du personnel du MINEPIA sera mise en exergue par la bonne gestion du patrimoine, la construction, la réfection, la réhabilitation et l'équipement des bâtiments de tous les services du MINEPIA.

Pour l'année 2020, la proportion du personnel disposant un poste de travail fixe est de 72%. Cette performance aurait été meilleure si et seulement si toutes les activités programmées avaient été réalisées. De plus, certaines activités de cette action visent essentiellement, la mise en place d'un fichier fiable des personnels du MINEPIA permettant de disposer des dossiers physiques complets de tous les personnels et de cerner les effectifs, les compétences et la masse salariale du MINEPIA. Elle permet également la déconcentration de la gestion du personnel, d'instruire de manière effective les actes de promotions qui désormais relèvent de sa compétence, ainsi que la promptitude des notifications aux différents intéressés. Elle permet également la prise en charge pour les effets financiers de ces actes sans aucune intervention des bénéficiaires. La performance obtenue cette année est due au transfert des certaines compétences du Ministère de la Fonction Publique au MINEPIA. Ce transfert a facilité la fluidité dans le traitement des dossiers.

OBJECTIF	Doter les services du MINEPIA des ressources humaines et d'un cadre de travail adéquat							
Indicateur	Intitulé:		Taux de satisfaction des besoins en personnel adéquat des programmes au MINEPIA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		97.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				96,84%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		92					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 846 067 078	2 846 067 078	3 930 004 376	3 930 004 376	3 770 337 801	3 760 337 801	96,08 %	95,68 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été influencée par : - Les lourdeurs dans le processus de passation des marchés ; - La situation sécuritaire du pays avec les attaques de la secte islamiste Boko Haram qui sévit dans l'Extrême-Nord sans oublier le climat sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - le manque de collaboration entre les maires et les responsables locaux du MINEPIA quant au volet décentralisation ; - La non mise en place de SIGIPES 2 ; - La non tenue des sessions du Comité d'Assainissement ; - La non tenue des sessions du Comité SIGIPES.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les principales activités réalisées ont été : - 01 bâtiment R+3 devant abriter les services techniques du MINEPIA en cours de construction à Mvog-Betsi ; - 01 bâtiment de la DREPIA SUD en cours de construction à Ebolowa ; - 01 bâtiment à usage de magasin en cours de construction à MVOG-BETSI ; - 01 DDEPIA en cours de construction à Poli (1ère phase) ; - 01 DAEPIA construite à Batchenga ; - 02 délégations d'arrondissements réfectionnées à Tonga et Douala IVème ; - 13 ordinateurs complets acquis pour les services centraux ; - 01 salle multimédia équipée au CNFZV de Foumban ; - La poursuite de l'amélioration des infrastructures des CNFZVH de Maroua, Foumban et Jakiri ; - 94,54% des postes de responsabilités sont pourvus au MINEPIA soit 1 680 postes pourvus sur 1777 disponibles ; - 3 668 personnels relevant du MINEPIA sont en activité normale soit, 3526 dans les services centraux, déconcentrés et rattachés, 91 dans les projets et programmes, 43 sont en détachement et 08 placés en disponibilité ; - 1304 dossiers de prise en charge salarial et accessoires de solde (avancements, sujétions, allocations familiales, indemnités de logement) pour incidence financière de 575 749 032 francs CFA ; - 50% des formations prévues pour l'année budgétaire 2019 dans le plan de formation sectoriel ont été de mise en œuvre soit 3 formations sur 6 prévues ; - 23,35% des femmes occupe un poste de responsabilité au MINEPIA soit 415 postes sur 1777 disponibles ; - 1554 actes d'avancement d'échelon et de classe ont été produits automatiquement.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mobilisation des ressources et le souci des gestionnaires à améliorer le cadre de travail compte tenu des lourdeurs dans les procédures de passation de certains marchés ainsi que du climat sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, certaines activités dans le budget d'investissement du MINEPIA n'ont pas été exécutées. Sur le plan financier, certains marchés n'ont pas pu être exécutés.
Perspectives 2021	- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail des personnels du MINEPIA ; - Œuvrer à une meilleure collaboration entre les magistrats municipaux et les responsables locaux du MINEPIA ; - Actualisation du fichier physique et numérique des personnels du MINEPIA - Actualisation du référentiel des activités de l'action - Révision de l'objectif de l'action

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le MINEPIA au cours de l'exercice budgétaire 2020, a reçu une allocation budgétaire de 31 781 688 235 FCFA en autorisation d'engagement et 31 781 507 574 en crédit de paiement. Cette allocation à permis de mettre en œuvre les quatre programme ci après :

Programme de Développement des Productions et des Industries Animales ;
Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les Zoonoses ;
Programme de Développement des Productions Halieutiques ;
Programme de Gouvernance et appui institutionnel.

La mise en œuvre de ces programmes s'est fait à travers les activités décrites ci-dessus. Toutefois de manière stratégique, cette rubrique décrit :

le rapprochement des résultats avec l'objectif du MINEPIA à accroitre la production pastorale et halieutique en vue de satisfaire non seulement les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matières premières des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation ;

Les difficultés qui ont entravées la réalisation desquelles en découlent les leçons apprises ;

Compte tenu de ces difficultés, et des manquements observés, les perspectives pour l'année 2021 ont été identifiées pour une meilleure mise en œuvre et une amélioration de la performance.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Programme 406 qui vise l'accroissement des produits et denrées d'origine animales a orienté ses activités sur :

- L'augmentation de la production laitière ;
- L'augmentation de l'offre en matériel animal performant ;
- L'encadrement des producteurs à travers les projets et programmes et collaborateurs sur le terrain ainsi que le financement des projets de ces derniers ;
- L'amélioration de la disponibilité en eau et fourrage dans les principaux bassins de production ;
- La poursuite de la modernisation des infrastructures d'élevage.

L'orientation du programme 407 a été portée sur :

- Le contrôle des maladies animales et protection de la santé publique ;
- La reconstitution progressive du cheptel reproducteur aviaire ;
- La mise en œuvre des plans opérationnels de lutte contre les maladies animales la maladie de Newcastle, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants, la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse des bovidés et l'anthrax ;
- L'assainissement du circuit de commercialisation et de distribution des médicaments vétérinaires ;
- Le renforcement du maillage du territoire par les services vétérinaires.

Les priorités du programme 408 en 2020 se sont portées sur :

- La poursuite de l'accompagnement des acteurs afin de permettre l'accroissement de la production ;
- L'accroissement du nombre de patrouille dans les plans d'eau pour la lutte contre la Pêche

INN ;

- Le maintien du processus de cogestion des ressources halieutiques dans les grandes pêcheries à travers l' appui à la mise en œuvre du repos biologique ;
- Le développement des infrastructures, l'acquisition des équipements et matériels d'élevage de poisson ;
- L'accompagnement de collectivités décentralisées dans la mise en œuvre de nos activités transférées.

Le Programme 409 au cours de l'exercice budgétaire 2020 a axé ces priorités sur un certain nombre d'axes.

- L'amélioration de la gestion des Ressources Humaines et du cadre de travail a été une motivation dans la performance au travail ;
- L'accent mis sur la formation et le renforcement permanent des capacités des cadres a eu un impact positif sur l'atteinte des résultats ; il est de même pour l'amélioration de la bonne gouvernance ;

3.2. LEÇONS APPRISES

Eu égard au caractère spécifique d'équipements à acquérir, nombreux de nos marchés ne sont pas réalisés à termes du fait des prestataires faisant des offres les 'moins disantes' et se retrouvent incapable de livrer les équipements sollicités. Des acquisitions par le processus de gré à gré devraient être privilégiées ;

L'atteinte des résultats nécessitent la mise en œuvre des activités telle que l'accompagnement et le suivi des activités des OP ainsi que le financement des projets et activités de ces derniers, de ce fait il s'avère nécessaire d'affecter des ressources conséquentes en matière de fonctionnement. Cependant les contraintes budgétaires et cadre budgétaires à moyen terme ne permet pas une importante dotation en matière de fonctionnement d'où les difficultés observés en matière d'encadrement des OP et même de collecte efficace et efficiente des données de production de certaines spéculations.

La coordination et le suivi du programme doivent être compris et mis en œuvre par tous les acteurs impliqués. Pour ce faire les ressources qui doivent être allouées au suivi-évaluation doivent tenir compte des contraintes et de l'ampleur du travail. Le dialogue de gestion ne doit en aucun cas être placé au second rang car c'est le cadre idéal qui permet que le programme soit véritablement mis en œuvre par tous les intervenants.

Compte tenu des manquements enregistrés depuis l'implémentation du budget programme, le MINEPIA envisage, pour une application effective de la gestion axée sur les résultats et une intégration de la vision 2035 et des objectifs de la SND30 afin d'améliorer sa performance de :

- Animer véritablement le dialogue de gestion surtout au niveau des services déconcentrés, des structures rattachées et organisme rattachés et finaliser l'élaboration de la charte de gestion ;
- Renforcer la coopération et le suivi des projets et programmes mis en place ;
- Améliorer et automatisé la gestion documentaire ;
- D'améliorer la gestion des ressources humaines ;

3.3. PERSPECTIVES 2021

- La poursuite des activités du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) en vue de la modernisation des stations d'élevage, l'importation des géniteurs performants aussi bien de bovins, de porcins et de petits rumiants et le finacement des projerts de production et transformation des OP ;
- La mise en œuvre des activités du PDCOBIE en vue de la construction des complexes de commercialisation du bétail et l'aménagement des points d'eau ;
- Le démarrage effectif du Projet de développement des chaines de valeur de l'élevage et pisciculture (PDCVEP)

- La sélection des acteurs nationaux et internationaux, investisseurs dans le cadre de la promotion de l'aquaculture au Cameroun ;
- La poursuite des travaux de construction du marché aux poissons et le débarcadère de Youpwé.

- La poursuite des activités de Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage à travers lancement sur le terrain de la collecte des données du module de base.
- La poursuite de l'améliorer du cadre de travail du personnel.
- La poursuite de la mise en œuvre de l'opération de mise à jour du fichier solde des personnels du MINEPIA

- Rendre effectif le dialogue de gestion au sein du programme ;
- Poursuivre les activités de Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage à travers lancement sur le terrain de la collecte des données du module de base ;
- Poursuivre l'améliorer du cadre de travail du personnel ;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation du MINEPIA ;
- Interconnecter les sites des services centraux du MINEPIA ;
- Poursuivre la mise en œuvre de l'opération de mise à jour du fichier solde des personnels du MINEPIA ;
- Poursuivre la mise en œuvre du PLANUT II.